

LIRE PAGE 3

LIRE PAGE 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION - N° 5415 DU DIMANCHE 16 JANVIER 2011 - PRIX : 100 UM

Le président de la République préside le conseil des ministres et reçoit un émissaire sahraoui et une délégation du Hezbollah libanais



Au cours de la réunion du Conseil des ministres, jeudi, le président de la République a instruit le gouvernement de prendre les mesures les plus urgentes de nature à permettre de contenir les prix des denrées alimentaires essentielles à des niveaux accessibles aux populations sur l'ensemble du territoire. Dans ce même cadre, il a demandé de valoriser davantage la production nationale et particulièrement dans les secteurs des céréales, de la viande, du poisson et des légumes aux fins d'une meilleure et plus grande accessibilité des populations.

Le conseil des ministres a examiné et adopté plusieurs projets de décrets dont un porte approbation et déclaration d'utilité publique du plan de restructuration des secteurs d'Arafat limitrophes de Toujounine et Dar Naim. Cette opération fournira 12 090 lots à usage d'habitation et 112 autres destinés aux équipements collectifs et aux places publiques.

Les autres projets de décrets concernent l'organisation et le fonctionnement de certaines ramifications de l'Université de Nouakchott et la transformation de la Société de Transport

Public (STP) en une Société d'économie mixte. Le président de la République a par ailleurs reçu jeudi en milieu de journée au Palais présidentiel à Nouakchott, M. El Khalil Sidi M'Hamed, ministre chargé des Communautés, envoyé spécial du président de la République Arabe sahraouie démocratique (RASD).

Le chef de l'Etat a également reçu jeudi en audience en milieu de journée au Palais présidentiel à Nouakchott, une délégation du Hezbollah libanais, conduite par Cheikh Hassan Ezzedine.

[Lire page 3](#)

Energie :

Le Premier ministre inaugure l'extension des réseaux électriques d'Arafat, Riyad et Dar Naim



L'extension des réseaux électriques d'Arafat, Riyad et Dar Naim comportant la construction et l'équipement de 35 transformateurs électriques, la réalisation de 63 km de réseaux souterrains dont 41 de moyenne tension et 22 de tension basse, de 185 km de

réseaux aériens de basse tension ainsi que la mise sur pied de 1.550 poteaux électriques est désormais opérationnelle.

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, qui a inauguré, jeudi, cette réalisation, a réitéré l'intérêt majeur accordé par

les pouvoirs publics au bien-être du peuple en général et des couches démunies en particulier. Il a indiqué que l'extension de ces réseaux électriques profite à 50.000 familles.

[Lire Page 4](#)

Activités des Partis Politiques Meeting de la COD



La Coordination des partis de l'opposition démocratique a organisé jeudi soir à Nouakchott, une marche qui a démarré à partir de la BMD au cœur de la capitale pour se diriger vers la place de la mosquée Ibn Abbass où un meeting devait clôturer cette activité.

Plusieurs dirigeants des partis de l'opposition ont pris la parole à ce meeting organisé sous le thème de "Assez de famine et assez de gabegie". Ils ont évoqué la situation "difficile que connaît le pays et qui est marquée par une hausse vertigineuse des prix", dénonçant ce qu'ils ont appelé la politique du gouvernement dans le domaine de la lutte contre la gabegie et la voie suivie pour le règlement du problème des quartiers précaires ("gazra").

[Lire page 2](#)

Activités des Partis Politiques

Meeting de la COD



La Coordination des partis de l'opposition démocratique a organisé jeudi soir à Nouakchott, une marche qui a démarré à partir de la BMD au coeur de la capitale pour se diriger vers la place de la mosquée Ibn Abbass où un meeting devait clôturer cette activité.

Plusieurs dirigeants des partis de l'opposition ont pris la parole à ce meeting organisé sous le thème de "Assez de famine et assez de gabegie". Ils ont évoqué la situation "difficile que connaît le pays et qui est marquée par une hausse vertigineuse des prix", dénonçant ce qu'ils ont appelé la politique du gouvernement dans le domaine de la lutte contre la gabegie et la voie suivie pour le règlement du problème des quartiers précaires ("gazra").

Ils ont loué l'action des députés de l'opposition au cours de la dernière session parlementaire.

M. Messaoud Ould Boulkheir, président du parti de l'Alliance Populaire Progressiste (APP) a remercié les participants au meeting, appréciant leur engagement dont il a dit qu'il exprime leur souci de l'unité de la Mauritanie et de sa cohésion". Il a ajouté que le pays est menacé dans son unité, sa sécurité, son économie et sa vie, en raison de l'échec des politiques du régime en place", mettant en garde contre les résultats d'une telle politique.

M. Ould Boulkheir a qualifié le meeting des partis de la majorité de théâtre, car il a versé dans les calomnies, le dénigrement, les propos malsains et l'accusation gratuite et inconsidérée de personnalités mauritanienes. Il a dit "qu'à l'heure où l'on a écouté avec satisfaction le discours du cinquante-naine de l'indépendance dans lequel

le président Mohamed Ould Abdel Aziz, invite, pour la première fois, au dialogue avec l'opposition, nous ne nous attendions pas en ce moment précis que les cadres de la majorité choisissent de proférer des propos terre à terre". Et M. Messaoud Ould Boulkheir de poursuivre: "je vous dis à haute voix que le président Mohamed Ould Abdel Aziz, grâce à Allah n'écoute pas, les propos de ces gens-là et ne leur accorde aucune importance. S'il en était ainsi et si nous avions des doutes sur le fait qu'il les écoute, nous aurions dit alors qu'il est inutile de faire le dialogue. Mais fort heureusement, le président de la République est le président de tous et non de ceux-là seuls qui veulent qu'il en soit ainsi".

Pour sa part, M. Ahmed Ould Dadah, président du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), a indiqué que la participation massive des populations à ce meeting est une preuve de leur souci pour la Mauritanie, de leur perception du danger qui la guette et de leur attachement à l'entité de l'Etat, insistant sur l'importance des valeurs, des principes et du dévouement à la cause publique. Il a appelé à juguler la hausse des prix, à soutenir la politique de l'emploi en vue de créer des opportunités d'insertion pour les jeunes chômeurs, en particulier les diplômés, pour assurer la politique de bon voisinage et l'excellence des relations, ainsi que le souci de l'unité nationale "sans laquelle, il n'y a ni paix, ni développement", a-t-il dit. M. Ould Dadah s'est interrogé sur ce que le gouvernement a réellement réalisé pour stopper la flambée des prix et pour améliorer les conditions de vie des citoyens, indiquant qu'au cas où le gouvernement

est incapable de résoudre les problèmes posés aux populations, il doit s'en aller, lui et ceux qui l'ont amené.

Prenant à son tour la parole, le leader du parti WIAM, M. Boidjel Ould Houmeid, a indiqué que la fonction publique a échoué, précisant dans ce cadre que les compétences sont désormais ignorées dans tout recrutement.

Le président de l'Union des Forces du Progrès (UFP), M. Mohamed Ould Maouloud, a indiqué, quant à lui, que le gouvernement doit faire vite de baisser les prix et s'assurer de la stabilité des marchés avant qu'il ne soit trop tard.

Prenant à son tour la parole, M. Mahfoudh Ould Bettah, président du Parti de la Convergence Démocratique (PCD), a souligné que les slogans de la "Mauritanie nouvelle" et de "la lutte contre la gabegie" ne sont plus sincères.

M. Ahmed Ould Sidi Baba, leader du Groupe des Indépendants démissionnaires du parti ADIL, a appelé "au dialogue, non pas pour la participation au pouvoir, mais pour sauver le pays".

Plusieurs autres leaders de l'opposition avaient pris la parole au cours de ce meeting dont MM. Abdel Ghoudous Ould Abeidna, président de l'Union pour l'Alternance Démocratique (UNAD), président en exercice de la Coalition des Partis de l'Opposition (COD), Ba Mamadou Alassane, leader du Parti pour la Légalité et la Justice (PLEJ), Mohamed Lemine Ould Mohamed Cheikh, président de l'Avant-garde des Forces du Changement, qui ont tous dénoncé les politiques du gouvernement dans les domaines politique et socio économique.

TRANSPORT

Démarrage des activités de la SNTP à Nouadhibou

La Société nationale de Transport public (SNTP) a entamé jeudi dernier à Nouadhibou, à partir du quartier El-Weva, ses activités, avec la mise en service de 5 bus au tarif de 50 UM par passager.

La société a fixé deux lignes pour ses dessertes à l'intérieur de la ville. Le premier itinéraire est de 12 km de long avec 48 arrêts. Le second est de 11 km avec 42 stops.

Cette réalisation entre dans le cadre de l'exécution des engagements du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, portant sur le règlement des problèmes de transport pour les habitants du quartier El-Weva, estimés à 5.000 familles environ.

Un quartier qui fait partie d'autres en cours de création, représentant les nouveaux sites de relogement des anciens quartiers précaires de la ville dont les autorités envisagent y mettre fin, après la réhabilitation définitive des sites d'accueil, notamment leur dotation en infrastructures de base telles les adductions d'eau potable, le réseau électrique, le dispensaire et l'école.

Dans une allocution adressée à l'occasion du démarrage des activités de la Société nationale des Transports publics, son directeur M. Mohamed Mahmoud Ould Valili Ould Abidine, a passé en revue les réalisations enregistrées par le pays dans les différents secteurs politiques et socio économiques; ce qui, dira-t-il, aura des retombées positives sur les conditions de vie des populations. Il a souligné également que la SNTP ne ménagera aucun effort pour offrir un service confortable et sûr aux habitants de la ville, dans sa démarche visant à trouver des solutions immédiates aux problèmes du transport, précisant qu'un accord fixant le prix du billet à 20 UM sur toutes les lignes a été signé entre la société et le ministère d'Etat à l'Education, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique.

De son côté, le maire de la ville de Nouadhibou, M. Mohamed Vadel Ould Aboubecrine, a salué le lancement des activités de la société qui selon lui, représente une promesse tenue pour la capitale économique.

Violence contre les femmes

Rapport annuel 2010 de l'AMSME

A l'occasion de la publication de son rapport annuel pour l'année 2010, l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (AMSME) a organisé jeudi une conférence de presse au niveau du Centre de prise en charge des femmes et des enfants victimes des abus sexuels d'El-Weva.

Dans son mot d'ouverture, la présidente de l'AMSME, Mme Zeinebou Mint Taleb Moussa, a présenté les objectifs de son ONG et le plan d'action suivi pour la protection des franges cibles parmi les femmes et les mineurs, ainsi que les buts attendus de l'annonce annuelle du bilan de ce phénomène. Dans son intervention, elle a considéré l'abus sexuel comme un phénomène social des plus dangereux, soulignant que le nombre de ses victimes pour l'année 2010 a atteint 160 cas dont 37,79% sont des mineures. Elle a mis également en exergue l'importance du numéro vert spécialement créé pour venir au secours des victimes des violences sexuelles.

Il s'agit d'"un numéro gratuit qui aide les victimes à appeler en cas d'exposition à ces abus en vue d'être secourues" a-t-elle dit.

De son côté, la directrice du centre de protection, Mme Aicha Salma Mint Mohamed El Moustapha, a requis de fortes sanctions contre les auteurs de ces crimes abjects, notamment à travers la révision des textes juridiques en la matière dans le sens d'un renforcement des sanctions pénales, demandant également le rejet des procédés d'arrangements, en raison de leurs conséquences néfastes sur les victimes des violences sexuelles.

Débat entre parlementaires mauritaniens et une mission du Hezbollah libanais

Le parti TAWASSOUL a organisé vendredi soir à Nouakchott, un débat entre une délégation du parti Hezbollah libanais, qui séjourne actuellement à Nouakchott, et un certain nombre de cadres, politiciens et parlementaires mauritaniens.

La rencontre a été marquée par un exposé du chef de la délégation libanaise, sur le rôle de la résistance libanaise dans la lutte contre la colonisation israélienne pour libérer le peuple du joug de l'occupation, de l'injustice et de la répression. Il a ajouté que l'approche du Hezbollah est pour l'essentiel jihadiste et a précisé que sa formation, par sa lutte héroïque contre Israël, a permis à la Nation de renouer avec son passé glorieux et a suscité chez elle de l'espérance et de la confiance en sa capacité d'affronter triomphalement les défis qu'elles soient de taille et leur ampleur.

Sensibilisation sur la migration Pour que les jeunes évitent cette aventure dangereuse



Une caravane de sensibilisation sur la problématique et le danger de la migration à l'extérieur sillonne, actuellement, certaines villes des wilayas intérieures du pays. Il s'agit notamment des villes de Sélibaby (Gudimaga), de Boghé (Brakna), de Kaédi (Gorgol), de Rosso (Trarza) et de Nouadhibou (Dakhlet Nouadhibou). Auparavant, ses organisateurs ont mené des activités de sensibilisation à Nouakchott. L'objectif de cette manifestation est de porter à la connaissance de notre jeunesse un message: celui d'éviter de se lancer dans l'aventure dangereuse de la migration. Il s'agit, de ce point de vue, de dissuader les jeunes de prendre le large vers cet inconnu, source de la mort de nombreux jeunes notamment africains.

La présente caravane entre dans le cadre du projet d'appui et de gestion de la migration pour le gouvernement financé par l'Union Européenne (UE). La caravane de sensibilisation est organisée par l'Association Mauritanienne pour la Lutte contre l'Immigration Illégale (AMLII) et supervisée par la représentation de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) en Mauritanie. Selon M. Ibrahima Yahya Bocoum, président de l'AMLII, la caravane a déjà débuté son programme par une sensibilisation organisée, dimanche 9 janvier au quartier "Bassra" de Sebkha à Nouakchott. "Dans le cadre de cette sensibilisation, un concert a été organisé dans ce quartier qui compte un nombre important de jeunes citoyens mais aussi de migrants africains venus de différents pays. Ce concert a été ponctué par des sketchs et des représentations artistiques présentées devant des spectateurs attentifs", a expliqué le président de l'AMLII. "Aussi, un film qui retrace la vie difficile et pitoyable de migrants en France et en Italie a été projeté devant l'assistance".

Il a encore révélé que la caravane s'est rendue à Sélibaby, Boghé et Kaédi où elle a entrepris des activités similaires. "Elle poursuivra son programme, dans les prochains jours, au niveau de Rosso et Nouadhibou", a affirmé le président de l'Association.

B. D. Traoré

AU CONSEIL DES MINISTRES

Des directives présidentielles pour maintenir les prix à des niveaux accessibles aux populations

● Déclaration d'utilité publique du plan de restructuration de secteurs d'Arafat



Le Conseil des ministres s'est réuni, Jeudi 13 Janvier 2011, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret N° 2006-097 du 15 Septembre 2006 portant organisation et fonctionnement de l'Université de Nouakchott.

Le projet, conformément aux nouvelles dispositions de la loi 2010-043 du 21 juillet 2010 abrogeant l'ordonnance 2006-007 relative à l'Enseignement Supérieur, introduit de nouveaux organes de gestion et réorganise certaines missions de l'Université de Nouakchott.

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret N° 2009-161 du 29 Avril 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises.

Le projet met en place les nouvelles dispositions régissant les structures organiques de l'établissement et identifie, également, l'origine et la composition des ressources mises à sa disposition.

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret N° 2009-160 du 29 Avril 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Centre National des Œuvres Universitaires.

Ce projet de décret introduit des modifications importantes relatives à la mission et à l'organisation du Centre, et ce, en vue d'assurer une meilleure gestion des œuvres universitaires, notamment le logement, la santé, les bourses, les aides sociales, le transport et les activités culturelles et sportives.

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret N° 2009-158 du 29 Avril 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique de Rosso.

Le projet définit les prérogatives de l'ISET et complète les structures organiques de l'établissement.

- Projet de décret portant réorganisation et fonctionnement de l'Ecole Normale Supérieure de Nouakchott. Ce projet de décret permet de rénover le cadre organisationnel de l'Ecole Normale Supérieure en le rendant plus adapté à ses nouvelles missions et en élargissant ses capacités d'initiative.

Il vise également à diversifier l'offre de formation de l'école à travers la création de nouvelles filières.

- Projet de décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de restructuration des secteurs d'Arafat limitrophes de Toujounine et Dar Naim.

Le projet couvre 15 secteurs connaissant d'importantes occupations illicites et permettra les rajustements et les réaménagements nécessaires à même de favoriser une restructuration optimale des quartiers ; l'opération fournira 12 090 lots à usage d'habitation et 112 autres destinés aux équipements collectifs et aux places publiques.

- Projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2010-046 du 1er mars 2010, portant création d'une Société de Transport Public (STP).

Le projet transforme la STP en une Société d'économie mixte par la participation du Privé national au capital de la Société.

- Projet de décret portant approbation de la modification du Statut de la Société de Transport Public (STP).

Le projet remet en phase l'organisation et la structuration de la STP d'avec sa nouvelle configuration et réorganise ses organes délibérant et exécutif ;

- Projet de décret accordant le permis de recherche N° 1017 pour les substances du groupe 4 (Uranium) dans la zone sud Bir Tenebdar (Wilaya du Tiris Zemmour) au profit de la société Mauritanian Ressources Ltd.

- Projet de décret accordant le permis de recherche N° 1018 pour les substances du groupe 2 (Or) dans la zone de Zreig (Wilaya du Gorgol) au profit de la société Mauritanian Ressources Ltd.

les substances du groupe 2 (Or) dans la zone de Zreig (Wilaya du Gorgol) au profit de la société Mauritanian Ressources Ltd.

- Projet de décret accordant le permis de recherche N° 1086 pour les substances du groupe 2 (Or) dans la zone d'Inal (Wilayas de Dakhlet Nouadhibou et de l'Inchiri) au profit de la société Lusitania Mauritania.

- Projet de décret accordant le permis de recherche N° 1108 pour les substances du groupe 2 (Or) dans la zone d'Aimou (Wilaya de Dakhlet Nouadhibou) au profit de la société Tayssir Resources.

Le ministre des Affaires économiques et du Développement, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération par intérim, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le ministre de l'Equipement et des Transports a présenté une communication relative à un rapport mensuel sur les accidents de circulation.

La communication présente la situation des accidents de la circulation survenus au cours du mois de Décembre dernier et les différentes actions à mener pour diminuer et atténuer la situation.

Au regard de l'évolution des prix de certaines denrées alimentaires, le président de la République a instruit le gouvernement de prendre les mesures les plus urgentes de nature à permettre de contenir les prix à des niveaux les plus accessibles aux populations sur l'ensemble du territoire. Dans ce même cadre, il a demandé de valoriser davantage la production nationale, et particulièrement dans les secteurs des céréales, de la viande, du poisson et des légumes aux fins d'une meilleure et plus grande accessibilité des populations ; ceci ne pourrait qu'influencer favorablement la qualité des prix.

Le président de la République reçoit un émissaire sahraoui



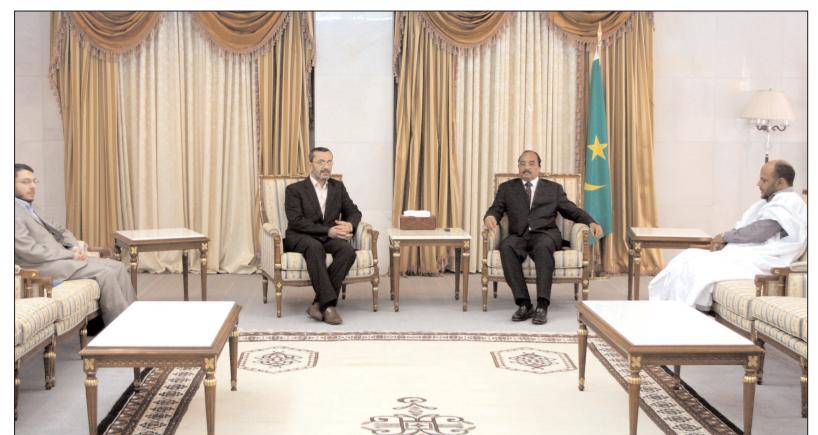
Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, jeudi en milieu de journée au Palais présidentiel à Nouakchott, M. El Khalil Sidi M'Hamed, ministre chargé des Communautés, envoyé spécial du président de la République Arabe sahraouie démocratique (RASD).

A l'issue de l'audience, l'émissaire sahraoui a fait la déclaration suivante à l'AMI :

" Je suis venu porteur d'un message du président Mohamed Abdelaziz, président de la République Arabe Sahraouie Démocratique à son frère, le président Mohamed Ould Abdel Aziz, président de la République Islamique de Mauritanie. Ce message a trait aux derniers développements sur le plan de la question sahraouie, dans la région et sur le plan international, notamment les négociations en cours entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc ".

L'audience a eu lieu en présence de M. Malaïnne Ould Tomy, chargé de mission à la présidence de la République.

Le président de la République reçoit une délégation du Hezbollah libanais



Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, jeudi en milieu de journée au Palais présidentiel à Nouakchott, une délégation du Hezbollah libanais, conduite par Cheikh Hassan Ezzedine.

A sa sortie d'audience, le chef de la délégation libanaise a déclaré à l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) que la rencontre était cordiale et positive et qu'elle a permis de passer en revue plusieurs sujets d'intérêt commun". Le chef de la délégation a apprécié "la décision courageuse que la Mauritanie a prise en rompant ses relations avec Israël".

Il a ajouté avoir exprimé ses sentiments de fierté et de respect au peuple mauritanien et à sa direction pour cette décision qui est intervenue dans une conjoncture politique particulièrement sensible et difficile".

"Nous avons entendu du président de la République l'expression de l'amour et de la considération pour la résistance nationale islamique au Liban, qu'il considère comme étant l'expression de l'honneur et de la dignité de la Oummah, non seulement au Liban mais encore au niveau de la Nation arabe et islamique.

L'audience a eu lieu en présence du député Mohamed Jemil Ould Mansour, président du parti du Regroupement National pour la Réforme et le Développement (TAWASSOUL).

Message de condoléances du président de la République à son homologue du Brésil

Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé le message de condoléances qui suit à la présidente de la République fédérale du Brésil, Mme Dilma Vana Rousseff, suite aux inondations qui ont frappé ce pays ami :

" Madame la présidente,

Nous avons appris avec une tristesse extrême la nouvelle des violentes inondations qui ont submergé le Sud-Est du Brésil, donnant lieu à des centaines de morts et de sinistrés.

Je vous exprime et, à travers vous, au peuple et au gouvernement brésiliens amis ainsi qu'aux familles des victimes, nos sincères condoléances et notre compassion, tout en vous assurant notre pleine solidarité avec vous dans cette occasion douloureuse.

Veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de notre haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

Energie :

Le Premier ministre inaugure l'extension des réseaux électriques d'Arafat, Riyad et Dar Naim

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a supervisé jeudi, au quartier Haye Saken, la cérémonie d'inauguration de l'extension des réseaux électriques d'Arafat, Riyad et Dar Naim.

Le projet en question, dont le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre, en présence du ministre de l'Energie et du Pétrole, M. Wane Ibrahima Lamine et de plusieurs autres membres du gouvernement, comprend plusieurs composantes dont la construction et l'équipement de 35 transformateurs électriques, la réalisation de 63 km de réseaux souterrains dont 41 de moyenne tension et 22 de tension basse, de 185 km de réseaux aériens de basse tension, ainsi que la mise sur pied de 1.550 poteaux électriques.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf a réitéré le grand intérêt accordé par les pouvoirs publics au bien-être du peuple en général et des couches démunies en particulier.

A propos du projet d'extension, objet de l'inauguration, le Premier ministre a indiqué qu'il profite à 50.000 familles, soulignant qu'il est devenu aujourd'hui une réalité concrète après être resté longtemps un rêve impossible à accomplir.

Il a également ajouté que ce projet bénéficiera aux moughataas populeuses d'Arafat, de Riyad et de Dar Naim, leur permettant d'avoir à leur portée la lumière, l'énergie domestique et les autres besoins indispensables à la vie.

"Le projet s'inscrit dans le cadre d'une série d'autres programmes profitant au citoyen dans les domaines de l'emploi, de la réduction des prix des produits de première nécessité pour qu'ils soient à la portée des populations, en plus du lancement de projets de lutte contre le chômage, d'embauche des jeunes et d'éradication des quartiers précaires de la capitale" a-t-il dit. Le Premier ministre a souligné en même temps que tous les quartiers populaires de Nouakchott ont été



reliés les uns aux autres par un réseau routier, permettant l'accès aux différents services.

Au cours de cette inauguration, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf a suivi des explications présentées par les responsables du projet sur cette réalisation, notamment sur ses composantes, son coût et son impact socio économique.

Dans une intervention prononcée également à cette occasion, le ministre de l'Energie et du Pétrole, M. Wane Ibrahima Lamine, a indiqué que la réalisation du projet s'inscrit dans le cadre des engagements du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz "qui fait de l'amélioration des conditions de vie des populations l'une des priorités de l'action du gouvernement".

Il a, par la suite, souligné à cet effet que plusieurs autres infrastructures de base ont été également réalisées dans divers domaines, qu'il s'agisse de l'habitat décent, de la santé, des voiries, de l'eau, ou de l'électricité. Le ministre a souligné que ce projet, réalisé par des compétences techniques nationales, est financé par le Trésor public pour un montant de 2 milliards 500 millions d'Ouguiyas. Il profitera aux moughataas de Toujouline, Dar Naim, Teyarett, Sebkha, El Mina, Arafat Ryadh en plus de Tevragh Zeina et du Ksar. M. Wane Ibrahima Lamine a invité, à cette occasion, tous les citoyens à répondre à l'appel de la Société Mauritanienne d'Electricité

(Somelec), visant à veiller à la protection des installations publiques, à lutter contre la fraude et à se débarrasser des comportements irrespectueux du patrimoine de l'Etat et à respecter les procédures prévues. Le maire de Dar Naim, M. Cheikhani Ould Beiba, avait auparavant exprimé la satisfaction des populations du quartier de Haye Saken à l'occasion du démarrage de cette extension, relevant l'importance que revêt le fait de tenir compte des besoins des autres quartiers de la moughataa, notamment ceux qui ne bénéficient pas des prestations de la nouvelle extension.

Il a appelé, dans ce cadre, à la nécessité pour les citoyens de disposer de branchements sociaux à des prix encourageants dans un premier temps pour pouvoir, supporter, par la suite, les charges liées à l'électricité.

Le démarrage de cette extension s'est déroulé en présence des ministres de l'Intérieur et de la Décentralisation; des Affaires économiques et du Développement; des Finances; de l'Hydraulique et de l'Assainissement; des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille; du secrétaire général du gouvernement; du commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société civile; du directeur de cabinet du Premier ministre et d'autres personnalités.

Devant la septième session du Forum de l'avenir

La ministre des Affaires étrangères appelle à une conjugaison des efforts pour contrer le terrorisme et le crime organisé

La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mme Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, a affirmé le lien étroit entre la stabilité et le développement, lors de son intervention, mercredi soir, devant la septième session du Forum de l'avenir, tenu actuellement à Doha. La ministre a également appelé à davantage de coordination et de coopération entre les Etats du monde pour faire face aux dangers du terrorisme et du crime organisé, passant en revue, devant ses pairs du Groupe des 8 grands pays, de la région du grand Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, les différents défis auxquels font face les programmes de réforme globaux dont, en premier lieu, la sécurité et la stabilité dans la région. Elle a souligné la nécessité de s'occuper des jeunes, de susciter l'espoir chez eux et de ne pas les laisser tomber facilement dans les filets des organisations ter-



roristes et extrémistes qui les guettent partout et tout le temps, surtout quand leur situation est mauvaise et qu'ils souffrent de chômage et de manque de perspectives pour une situation meilleure.

Mme Naha Mint Hamdi Ould Mouknass a expliqué que le terrorisme n'a ni religion ni patrie et que la lutte à y opposer demande une approche globale prenant en compte toutes les dimensions de ses causes sociales, économiques et pédagogiques. Le Forum en question est

présidé conjointement par l'Etat du Qatar et le Canada, avec la participation d'un grand nombre de ministres des Affaires étrangères arabes et de leurs homologues du groupe des 8 grands pays. Il discute des questions d'ordre international telles la paix au Moyen Orient, le rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des réformes politiques et économiques dans la région du Grand Moyen Orient, de l'Afrique du Nord et du Groupe des 8 grands pays, dans le domaine de la formation et de l'emploi des jeunes et la limitation du chômage, de l'immigration et de l'extrémisme.

La délégation mauritanienne au Forum comprend l'ambassadeur à Doha, M. Mohamed Vall Ould Bellal, et le porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Babah Sidi Abdella.

La Mauritanie remporte cinq prix à l'Expo Universelle de Shanghai

La Mauritanie a remporté la médaille d'or de l'exposition universelle de Shanghai 2010, décerné par le Bureau International des Expositions (BIE) pour avoir été le pays qui a répondu le mieux à la thématique de l'expo; le prix du pavillon offert par le bureau de la coordination de l'Exposition; le prix d'excellence au niveau du pavillon Afrique et enfin le prix du public (ou le prix visiteurs) car le pavillon mauritanien a été décrété celui de l'amabilité, de la courtoisie et de la gentillesse.

A cette occasion, le ministère du Commerce de l'Artisanat et du Tourisme, représenté par le commissariat chargé des expositions, a organisé mercredi à Nouakchott, une cérémonie destinée à primer les lauréats du pavillon mauritanien à cette Exposition universelle qui a drainé près de 22 millions de visiteurs.

Cette expo avait remporté le record de la participation, avec 210 pays participants et une quarantaine d'organisations internationales et plus de 72 millions de visiteurs, un autre record jamais atteint depuis que l'exposition universelle a vu le jour. Cette cérémonie intervient pour apprécier les efforts des participants qui se sont distingués lors de l'Exposition Universelle 2010 de Shanghai, efforts qui ont permis à la Mauritanie d'obtenir 5 médailles dont une d'or.

Le ministre du Commerce de l'Artisanat et du Tourisme, M. Bamba Ould Dermane, a, au cours de la cérémonie, réceptionné ces prix des mains du Commissaire général aux Expositions, M. Oumar

Ould Abidine Sidi qui a précisé que ce succès est le résultat de la bonne participation de la Mauritanie. C'est ainsi que le pavillon mauritanien a englobé des exemples de notre potentiel touristique diversifié et de notre patrimoine ainsi que de nos traditions populaires spéciales.



fiques qui ont suscité l'admiration du public qui a dépassé les 22 millions de visiteurs".

Le ministre a, de son côté, indiqué que "cette manifestation internationale a constitué une occasion pour la Mauritanie de faire connaître la richesse et la diversité de son potentiel touristique et culturel ainsi que de son patrimoine mais aussi de jeter la lumière sur les opportunités d'investissement existant dans le pays".

Le ministre a su gré au gouvernement et au peuple chinois pour l'accueil et l'hospitalité généreuse dont les participants au pavillon Mauritanie ont été l'objet et pour le succès de cette manifestation internationale.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité à Nouakchott, SEM. Chen Gonglai s'est dit heureux de prendre part à cette cérémonie "appréciant la réussite du pavillon mauritanien suivant les témoignages de tous les participants à cette manifestation internationale qui a donné lieu à la participation de quelques 250 pays et dont les expositions ont été suivies par un million 300 mille visiteurs".

Le diplomate chinois a, au nom de la République Populaire de Chine, remercié le gouvernement et le peuple mauritaniens pour avoir pris part à cette manifestation internationale. Au cours de la cérémonie, des attestations ont été remises aux lauréats.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement visite les pare-feux à l'intérieur du pays

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et du Développement durable, M. Ba Housseynou Hamady a visité samedi les sites de réalisation des pare-feux manuels au Hodh El Gharbi par des populations locales.

La tournée du ministre, qui ciblera les régions des deux Hodhs, du Gorgol et du Guidimakha, a pour but d'évaluer, sur place, les réalisations accomplies en matière de protection de l'environnement et la préservation des pâturages contre les feux de brousse. Au niveau de la localité de Gonguel, relevant de la commune de Benamane, le ministre a visité 25 KM de pare-feux quelques kilomètres dans la localité de Hassi Abdallah, réalisés par une ONG locale opérant dans le domaine de la protection de la nature et sous l'encadrement des techniciens du département de l'environnement.

L'étape de Liweinatt a constitué un moment fort du périple du ministre où il a constaté la réalisation de 107 KM de pare-feux grâce à un effort conjoint de 20 localités. Ce projet a permis l'absorption d'une main d'œuvre locale de 342 personnes liées par contrat de maîtrise d'ou-



vrage avec la délégation régionale de la Protection de l'Environnement au Hodh El Gharbi.

Dans les différentes étapes, le ministre a souligné l'intérêt de l'environnement et réitéré l'importance qu'accorde le président de la République à ce secteur vital pour notre survie sur la planète, tout comme il a exhorté les populations à redoubler d'efforts en faveur de la protection de l'environnement.

Sur les 460KM des pare-feux manuels programmés 233 ont été réalisés, tandis que 227 autres viennent d'être planifiés dans les zones agropastorales.

Au plan mécanique, le ministre a constaté que les 1500 Km de pare-feux mécaniques programmés dans les zones rurales jugées sensibles ont été réalisés presque à 100%.

Voitures d'occasion :

Une activité à réglementer

" Bonsoir, quelqu'un pourrait-il me dire quelles sont les voitures qui se vendent bien actuellement en Mauritanie ? Y a-t-il des 4x4 qui se vendent mieux que d'autres ? Si on descend quelque chose d'assez cher, est-ce qu'il y a un marché pour ça ? Et les camions genre Mercedes 308, 508 ? Renault Master ? Je me demande si depuis qu'il y a le goudron jusqu'à Nouakchott, on peut passer par la voie terrestre ? Merci des réponses que vous pourriez me donner ".

Vous l'aurez sans doute compris, il s'agit d'une " requête " postée sur le Net par une personne vivant en Europe qui a sans doute entendu parler du trafic intense des voitures d'occasion entre le Vieux continent et la Mauritanie. Le phénomène, qui ne date certes pas d'aujourd'hui, a pris de l'ampleur à la fin du siècle dernier. Il est loin le temps où ceux qui voulaient acheter leur première voiture se dirigeaient vers l'unique " bourse " (bourse Echemss) sise au Grand marché de la Capitale. Aujourd'hui, ce lieu n'accueille plus que les voitures destinées à la casse ou dont les propriétaires veulent se débarrasser pour en trouver de meilleures. Dans cette " bourse ", tout se vend et s'achète : voitures, maisons, terrains, etc. C'est le lieu idéal du " tieb-tieb ".

Ceux qui cherchent un véhicule " arrivage " - synonyme chez nous de voiture neuve, ils ont l'embarras du choix. Les plus belles, les plus rutilantes, mais aussi les plus chères occupent de grands espaces à Tevragh-Zeina, quartier chic de la Capitale, où elles donnent l'impression de narguer la classe bourgeoise de Nouakchott dont la voiture est devenue, avec la villa, la marque ostentatoire de richesse. Là, on retrouve toutes les marques européennes et japonaises (BMW, Mercedes, Peugeot, Renault, Volkswagen, Toyota, Nissan, Mitsubishi). Les marques américaines, qui constituent un nouveau look avec l'apparition sur les artères de Nouakchott de quelques Hammer, n'arrivent pas encore à percer, sans doute à cause de l'éloignement du marché mauritanien du pays de l'Oncle Sam. Pour qui cherche une voiture utilitaire, le lieu indiqué est le Carrefour Madrid. Tout au long de l'avenue allant de l'aéroport de Nouakchott au Bataillon des blindés, les abords de la voie donnent l'impression d'être un immense parking.

Dans ces " bourses " où les transactions s'effectuent souvent entre 17 heures et la tombée de la nuit, la Mercedes 190 est la voiture reine. Cette robuste voiture qui a détrôné au milieu des années 90 les Peugeot et autres Renault, avec tout de même un regain d'intérêt par les temps qui courent pour ces dernières marques, ont vraiment conquis le cœur des automobilistes mauritaniens dans le domaine du transport urbain et interurbain. Leur robustesse reconnue et aussi leur caractère utilitaire ne les mettent vraiment plus à la portée des petites bourses. Un bon " arrivage " se négocie entre 1.100 000 Ouguiyas et 1.700.000 UM. Un prix qui pouvait être facilement amorti avant la ruée remarquée aujourd'hui vers les taxis. Les véhicules, prêts à rendre l'âme, sont abandonnés à presque rien (entre 150.000 et 300.000 UM). Les grosses cylindrées, qui font le bonheur des

riches Nouakchottois, coûtent les yeux de la tête (entre 5.000 000 et 12.000 000 Ouguiyas).

De nombreux chauffeurs de taxis rencontrés se plaignent d'ailleurs de ne pouvoir respecter le " versement " de 4000 à 5000 UM que les propriétaires de voitures réclament chaque soir vers 21 heures. Les taximen, étrangers pour la plupart, mettent en cause la rude concurrence que leur font les véhicules privés, car " faire le taxi " est devenu, par les temps qui courent, un second métier qui permet aux fonctionnaires, aux sans-travail et même à quelques commerçants d'avoir un plus à la fin de chaque journée ou de chaque mois. Pour certains, c'est un mal nécessaire puisqu'il résout deux problèmes à la fois : le manque de véhicules de transports, avec la disparition, programmée de longue date par le ministère des Transports, des fameux minibus de Nouakchott, et la résorption du chômage qui touche une bonne frange de la population active du pays. Et même si l'arrivée sur le marché des bus de la Société des transports publics (STP) a contribué à faire baisser la demande, la pression sur les " goudrons " de Nouakchott est encore considérable.

Les filières de trafic

Il est loin le temps où les voitures, neuves, ou de seconde main, étaient acheminées à partir du Sénégal. Un ancien fonctionnaire du ministère des Finances dit avoir importé sa première voiture, en 1969, de la capitale de notre voisin du sud où tous les concessionnaires français avaient établi des représentations. Le trafic de voitures à partir du Sénégal, mais aussi la réparation " sérieuse " devaient continuer jusqu'au moment où les Mauritaniens découvrent les joies de la voiture importée directement d'Europe (Belgique, France, Allemagne, Espagne) et de la filière marocaine. L'essentiel des voitures qu'on expose aujourd'hui dans les " bourses " de Nouakchott arrive de ces villes d'Europe, via le Maroc, où un commerce florissant s'est établi. La voie royale pour ce trafic a longtemps été celle des routes cahoteuses du Sahara et du désert mauritanien. Actuellement, nous dit un importateur " occasionnel ", la pression de la Douane mauritanienne, à l'entrée de la ville de Nouadhibou est devenue tellement forte que certains ne veulent plus courir le risque. Même les touristes, qui viennent et repartent sans leurs voitures, connaissent maintenant ce que d'aucuns qualifient de tracasseries administratives alors qu'il s'agit tout simplement d'une réglementation stricte en Mauritanie destinée à réguler l'arrivée des voitures dans le pays, à normaliser leur immatriculation mais aussi à lutter contre le vol des véhicules dont l'Europe se plaint de temps en temps. A son passage en douane, le touriste doit donc, nous dit ce revendeur de voitures amenées en Mauritanie par des touristes, signer un engagement sur l'honneur de quitter le territoire Mauritanien avec son véhicule, qui sera marqué sur ton passeport.

Pour ce jeune businessman, les concessionnaires locaux y sont sans doute pour quelque chose, pensant que le commerce des voitures d'occasion leur fait une concurrence déloyale. Une allusion peut-être à l'augmentation des



frais de dédouanement des véhicules d'occasion qui peuvent atteindre, semble-t-il, la moitié du prix d'achat de la voiture mais aussi à la limitation à 8 ans de l'âge des voitures autorisées à entrer dans le pays !

Entre les concessionnaires et les vendeurs des voitures d'occasion, le torchon a commencé à brûler quand l'Etat (Administration et entreprises publiques), principal client des représentations des grandes marques européennes, a commencé à passer commande, il y a quelques années, chez les vendeurs d'occasion ! Les voitures, qui transittent par le Port Autonome de Nouakchott, sont, de plus en plus, à usage personnel (un étudiant, un fonctionnaire ou travailleur immigré qui rentre au pays). Les autres (ceux qui font de ce commerce le meilleur moyen de s'enrichir rapidement) continuent à choisir l'axe Europe - Maroc - Mauritanie. A leurs risques et périls.

Au nom de la protection de l'environnement

La loi limitant l'âge des voitures entrant en Mauritanie à 8 ans a contribué au tassement des importations de l'occuse d'Europe. Un problème qui vient compliquer la donne du secteur des transports en Mauritanie qui paraît, aux yeux de certains, des plus inextricables : Anarchie ambiante au niveau du transport urbain à Nouakchott, manque d'infrastructures routières, malgré le programme, en cours, de réhabilitation des grandes avenues de la Capitale et de construction de nouvelles routes dans les quartiers périurbains. Mais le grand problème actuellement est cette impression d'étouffement, d'asphyxie, qui transforme Nouakchott en grande " bourse " pour véhicules dont personne ne veut plus, à cause de la mesure prise par le gouvernement de ne plus accepter la mise en circulation de véhicules de plus de 8 ans.

Le but recherché est de faire cesser cette tendance qui transforme les grandes cités africaines en déversoir pour l'Europe. Des voitures qui, à Paris, Bruxelles, Rome ou Berlin, sont destinées à la casse prennent le chemin de Nouakchott, Dakar ou Bamako où, sous le label " d'arrivage ", passent pour du quasi neuf !

Un tel commerce était l'essentiel des importations de voitures à usage particulier ou utilitaire mais depuis que le gouvernement mauritanien a pris la décision d'interdire " l'arrivage " de véhicules de plus de 8 ans, les choses commencent à se gâter pour tous les intervenants de cette filière. D'abord pour les importateurs qui concurrençaient rudement, les concessionnaires des grandes marques japonaises et européennes (Toyota, Nissan, Peugeot, Renault, Iveco). Ensuite pour les usagers (transporteurs et particuliers) qui avaient là un moyen sûr de pouvoir changer de voiture pratiquement chaque année, en parcourant les bourses où une offre nettement supérieure à la demande leur donnait l'embarras du choix. Certes, les voitures d'occuse sont encore très nombreuses à Nouakchott où les " bourses " bondées donnent à certaines artères de la ville l'air d'un grand quai d'Europe, mais c'est maintenant la barrière de la douane, avec la limitation de l'âge du véhicule qui pose

problème. Personne ne veut courir le risque de " l'immatriculation " locale (terwaam) utilisant la carte grise d'une voiture réellement passée à la casse pour une autre qui a refusé de subir le même sort en Europe.

L'expérience mauritanienne a déjà fait ses preuves au Sénégal voisin mais elle a aussi montré ses limites. Le souci de protéger l'environnement est certes louable mais faut-il hypothéquer les moyens de survie de milliers de Mauritaniens, en leur ôtant leur outil de production ? Une évidence qui saute aux yeux pour qui sait regarder l'animation qui règne dans les rues de Nouakchott. La voiture est ainsi devenue le plus sûr moyen de rentrées quotidiennes. Avoir une voiture, c'est être sûr de pouvoir " faire le taxi " à tout moment. Voiture personnelle ou pas, cela importe très peu, puisque tout le monde le fait et que le ministère du Transport et la Communauté urbaine de Nouakchott peinent encore à imposer la couleur des taxis, à forte raison exiger que ceux qui exercent ce métier le fassent en toute légalité.

L'entrée en vigueur de la loi bannissant l'importation des véhicules de moins de 8 ans fausse les calculs de tout le monde. Même de l'Etat qui voit les revenus tirés du dédouanement des voitures d'occasion baisser sensiblement. Prévue pour être mise en application en mars dernier, la loi a été reportée de trois mois pour, espérait-on, permettre aux propriétaires de bourses et de voitures sans cartes grises de régulariser leur situation.

Mais les importateurs de voitures d'occasion ont perdu le sourire. Ils ont vu ces jours-ci comment leurs chiffres d'affaires ont baissé dangereusement de plus 60%, suite à l'application de cette loi. Pour l'un d'eux, cette histoire ne surprend guère, puisqu'elle remet au goût du jour la revendication faite par les concessionnaires pour mettre un terme à la concurrence, jugée déloyale, des occasions.

Hausse des prix des vieilles voitures
L'approvisionnement du marché qui s'est tari et la peur d'acheter une voiture " indérouannable " font que les prix des voitures anciennes sont maintenant hors de la portée des gens au revenu modeste.

Ceci s'explique par le concept simple de la loi de l'offre et la demande, lorsque de petites quantités sont fournies, les prix sont plus élevés, quand de plus grandes quantités de voitures sont fournies, c'est l'opposé qui se produit, en ce moment les prix baissent.

Etant donné que les voitures très âgées ne sont pas jetées, forcément elles sont restées en activité dans la circulation, même si leurs propriétaires subissent de lourdes pertes. C'est le phénomène des " tout - droit " qui prend de l'ampleur avec le maintien en circulation de voiture qui appartiennent à un autre âge.

Le plus grave dans le pays, c'est cette contamination de l'air atmosphérique avec ce que cela comporte en conséquence pour la santé des populations. Avec cette pollution dangereuse, du fait du nombre élevé de voitures hors normes, âgées de plus 20 années et au-delà, chacun sera porté à retaper son véhicule ne pouvant plus acheter une voiture neuve, hors pris, ou se hasarder à payer une autre que la douane ne veut plus reconnaître.

Sneiba Mohamed



Le ministre des Affaires économiques reçoit les ambassadeurs de l'UE et de la Chine

M. Sidi Ould Tah, ministre des Affaires économiques et du Développement, a reçu jeudi après midi dans son bureau à Nouakchott SEM. Hans Georg Gostenlauer, ambassadeur délégué de l'Union Européenne accrédité en Mauritanie.

La rencontre a permis d'aborder les relations de coopération existant entre la Mauritanie et l'Union Européenne et les moyens susceptibles de les développer.



L'audience s'est déroulée en

présence de M. El Houssein Ould Ahmed Mahmoud, conseiller juridique du ministre des Affaires économiques et du Développement. M. Sidi Ould Tah a également reçu, jeudi après midi à Nouakchott, SEM. Chen Gonglai, ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité en Mauritanie.

La rencontre a été l'occasion d'aborder les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens propres à les renforcer



Ecosystèmes :

Atelier de concertation sur la révision de la loi cadre sur l'environnement

L'Ecole nationale de l'Enseignement maritime et des Pêches a abrité jeudi les travaux d'un second atelier régional de concertation sur la révision de la loi-cadre de l'environnement, avec la participation de représentants de l'administration de l'environnement et ceux des organisations de la société civile dans les wilaya du Nord.

L'atelier, organisé par le ministère délégué auprès du Premier ministre,

chargé de l'Environnement et du Développement durable, vise à améliorer la loi-cadre de l'environnement et à adapter celle-ci aux exigences du développement durable de la Mauritanie. Le wali adjoint de Dakhlet-Nouadhibou, chargé des Affaires économiques, M. Mohamed Mahmoud Ould Moustapha, a insisté, à cette occasion, sur l'importance accordée par les autorités suprêmes du pays au secteur de l'environnement et sur son impact sur le

développement national. Il a mis en exergue les orientations du président de la République dans le domaine de la préservation de l'environnement en Mauritanie, soulignant également l'importance de cet atelier "dont les résultats contribueront efficacement à élargir notre organisation institutionnelle et juridique pour englober tous les domaines et tenir compte de toutes les dimensions de nature à assurer le progrès du pays.

* Le commissaire aux Droits de l'homme reçoit la représentante du PNUD

Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Mohamed Abdellahi Ould Khattra, a reçu jeudi à Nouakchott, la représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Mauritanie, Mme Coumba Mar Gadio.

La rencontre a porté sur les relations de coopération entre notre pays et cette institution onusienne et les voies et moyens de dynamiser cette coopération, notamment dans les domaines d'intervention du Commissariat.



Elle a eu lieu en présence de la représentante adjoint du PNUD à Nouakchott, du chargé de mission

et du conseiller chargé de la communication au Commissariat.

MÉTÉO

Vents de nord-est à sud-est sur l'ensemble du pays

La situation générale météorologique générale est caractérisée au cours de la journée du samedi 15 janvier par des vents de Nord-Est à Sud-Est sur l'ensemble du pays donnant lieu à une visibilité affectée à réduite par sable et brume sèche.

Le ciel est moyennement nuageux sur le centre et le Sud-Est.

Pour les prochaines 24 heures, les vents seront faibles à modérés de Sud-Est à Nord-Est sur l'ensemble du pays avec une visibilité affectée par sable et brume sèche sur le centre et le Sud-Est du territoire.

Le ciel sera peu à moyenement nuageux sur le centre et le Nord du

pays.

Températures prévues pour la journée du dimanche: Stations Températures minimales:

Stations Températures

Bir Moghren 07 degrés

Zouérate

Atar

Akjoujt

Nouadhibou

Nouakchott

Boutilimitt

Aleg

Rosso

Kaédi

Sélibaby

Kiffa

Tidjokja

Aioun

Néma

Météorologie marine

La mer sera agitée à forte avec une hauteur de vagues allant de 1.25 à 4 mètres, tandis que la houle sera de Nord-Ouest sur le long du littoral.

CARNET DE L'AEROPORT

*Le ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M' Bareck Ould Mohamed El Moctar, a quitté Nouakchott jeudi matin pour Niamey. Dans la capitale nigérienne, le ministre prendra part, les 14 et 15 janvier courant, aux travaux de la Conférence internationale du Comité inter Etats de lutte contre les effets de la sécheresse au Sahel (CILSS).

* M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine, président du parti de l'Union pour la République (UPR), a regagné Nouakchott mercredi soir en provenance de Libye où il a effectué une visite sur invitation du Congrès populaire général en Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

Il a signé, pendant cette visite, un accord de coopération entre son parti et le Congrès populaire général.

Le président de l'UPR était accompagné, au cours de ce voyage, par le secrétaire exécutif chargé de l'organisation des relations avec les partis politiques et son directeur de cabinet.

*Le chef de file de l'Opposition démocratique, M. Ahmed Ould Daddah, président du Rassemblement des Forces démocratiques (RFD), a regagné Nouakchott mercredi soir en provenance du Maroc où il a pris part, les 8 et 9 janvier courant à Rabat, à la réunion du Secrétariat général de la Conférence des partis arabes.

Il était accompagné, au cours de ce voyage, par le député Mohamed Mahmoud Ould Lemmatt, vice-président du RFD.

Hodh El Gharbi :

Le wali visite le groupement de Termessa

Le wali du Hodh El Gharbi, M. Cheikh Ould Abdallahi, a effectué mercredi une visite de prise de contact et d'information auprès des populations du regroupement de Termessa.

Accompagné du directeur de l'Habitat relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et de la présidente de l'ONG "Espoir", le wali s'est enquis sur place de l'état d'avancement des travaux de construction de certaines structures publiques. Parmi celles-ci figurent des locaux administratifs, un marché, une école fondamentale, un complexe islamique comprenant une mosquée et une madraza, un réseau d'adduction d'eau, une station électrique et un dispensaire de catégorie "B". Il a exhorté les institutions assurant la maîtrise d'ouvrages de finaliser les travaux dans les délais impartis, compte tenu de l'intérêt qu'accorde le président de la République à ce groupement dont il a supervisé la pose de la première pierre.

M. Cheikh Ould Abdallahi a, aussi, rassuré les populations quant à l'attribution des parcelles, expliquant qu'elle profitera à tous les habitants, y compris ceux ayant manifesté tout dernièrement leur souhait d'adhérer au regroupement. Il a, enfin, salué l'intervention de l'ONG Espoir dans cette zone, notamment, à travers l'appui à l'encadrement et à la for-

mation ainsi que le financement des activités génératrices de revenus.

De son côté, M. Wane Biram, directeur de l'Habitat au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, a donné des explications sur les caractéristiques de la nouvelle ville, précisant qu'elle bénéficiera de trois stations de pompage d'eau dont deux seront opérationnelles dans un premier temps et une troisième mise à réserver, d'un marché central, d'un autre pour le bétail, d'une formation sanitaire, d'une école de six classes, d'une mosquée et d'un local pour la brigade de Gendarmerie. Il a ajouté que l'opération lotissement des terrains se poursuivra et que le plan initial de la ville sera révisé pour intégrer les nouveaux demandeurs de parcelles.

930 familles ont été recensées officiellement dans la zone, tandis que les statistiques de la mairie de Timizine évaluent le nombre d'habitants à plus de 20.000 familles. Pour sa part, Mme Fatma Mint Sidi Mahmoud, présidente de l'ONG Espoir, a exprimé la disponibilité de son organisation à former une union des coopératives féminines, de financer des projets porteurs de revenus et d'ouvrir des salles d'al-phabétisation dont l'emplacement et les bénéficiaires seront définis en concertation avec les autorités locales.

Le parti Tawassoul :

" Résistance et défis de l'heure"

Sous le thème " Résistance et défis de l'heure", le parti Tawassoul a organisé, samedi soir à Nouakchott, une conférence animée par une délégation du parti Hezbollah, actuellement en visite en Mauritanie. Les orateurs ont, tour à tour, hautement apprécié, l'action héroïque de la résistance libanaise. Dans son intervention, le député Jemil Mansour, président du parti Tawassoul, s'est dit fier des relations que son parti, ses militants et ses sympathisants entretiennent

avec le Hezbollah. Et d'ajouter qu'aux yeux des Mauritaniens, seuls le Hezbollah et le Hamas constituent des exemples symbolisant la vraie résistance.

Pour sa part, le responsable des relations arabes au sein de Hezbollah, M. Hacen Ezidine a loué le soutien qu'apporte le peuple mauritanien à sa formation et pour son refus et son rejet des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël en dépit de fortes pressions de tout bord.

Ouverture à Keur Macène d'un festival sur la gomme arabique

Le premier festival de la gomme arabique organisé par l'Association mauritanienne pour la Gomme arabique en milieu naturel et villageois, s'est ouvert samedi dans le village de Housseyniya relevant de la commune de M'Balal dans le département de Keur Macène au

Trarza.

La cérémonie inaugurale du festival s'est déroulée sous la supervision du Hakem de Keur-Macène, M. Sidina Ould Hamady et en présence du maire de M'Balal et des représentants de la FAO et de la GTZ.

MONDE

Rassemblée par :Diagana Babouna

Tunisie:

Le président par intérim invite à un gouvernement d'union nationale



Le président de la chambre des représentants, président de la République par intérim de Tunisie, M. Fouad El Moubezaa a appelé samedi à Tunis à la formation d'un gouvernement d'union nationale qui sera chargé d'ériger le pays d'expéder les affaires courantes.

M. El Moubezaa a dit dans un discours télévisé en fin d'après midi que l'intérêt supérieur de la Tunisie requiert une telle mesure en ce moment, précisant qu'il a déjà consulté à cet effet le conseil constitutionnel. Il a également invité le Premier ministre, Mohamed El Ghannouchi à proposer un gouvernement d'union nationale. El Moubezaa a occupé les fonctions de président de la République par intérim samedi matin à Tunis à l'issue de la proclamation de la vacance définitive du poste du président de la République par le conseil constitutionnel conformément aux dispositions de l'article 57 de la constitution tunisienne. Ainsi, le président du Parlement tunisien, Foued Mebazaa, a été désigné samedi président par intérim par le Conseil constitutionnel.

L'article 57 de la constitution tunisienne stipule que le président de la

chambre des représentants occupe les fonctions du Président de la République provisoirement pour une période qui n'accède pas soixante jours.

Rappelons que les sanglantes émeutes ont entraîné un changement à tête du pouvoir conduisant le premier ministre à assurer provisoirement l'intérim du président de la République.

Le président Zine El Abidine Ben Ali, a quitté vendredi son pays, après 23 ans de règne.

Le président Zine El Abidine Ben Ali est arrivé vendredi soir à Jeddah en Arabie Saoudite. Selon un communiqué du cabinet royal publié

avant-hier par l'Agence d'informations saoudienne, l'Arabie Saoudite souhaite la bienvenue au président tunisien Zine El Abidine Ben Ali et sa famille en Arabie Saoudite, "vu les conditions exceptionnelles que vit le peuple tunisien" souhaitant que règnent la paix et la sécurité dans cette nation arabe et au sein de la oumma arabe et islamique.

Quasiment, Mohammed Ghannouchi, Premier ministre sortant, a annoncé dans la soirée à la télévision qu'il assurait l'intérim de la présidence jusqu'à nouvel ordre et ce conformément à l'article 56 de la constitution.

Entouré du président de la chambre des représentants, Fouad El Moubezaa et de celui de la chambre des conseillers, M. Abdalla El Ghallal, il a aussitôt lancé un appel à l'unité: "j'appelle les Tunisiens toutes sensibilités politiques et régionales confondues à faire preuve de patriotisme et d'unité". Il s'est également engagé à respecter la Constitution. Il a aussi entamé des contacts avec des personnalités et la société civile pour étudier la situation du pays.

Zambie:

2 morts dans des affrontements entre la police et des séparatistes

Deux personnes, dont un enfant, ont été tuées vendredi quand la police zambienne a dispersé par la force un rassemblement de militants indépendantistes dans l'ouest du pays, a indiqué samedi le gouvernement à Lusaka.

"A l'heure actuelle, nous avons comptabilisé deux morts", un manifestant et un enfant, a déclaré à l'AFP le ministre adjoint du Travail et des Provinces, Richard Mwapela. La Western Province disposait jusqu'à l'indépendance de la Zambie en 1964 d'un statut d'autonomie que certains groupes veulent restaurer,

arguant que le gouvernement central n'a rien fait pour le développement de cette région - la plus pauvre du pays.

Le gouvernement, qui s'oppose à ces revendications au nom de l'unité de la Nation, avait interdit la tenue vendredi d'un rassemblement à Mongu, environ 600 kilomètres à l'ouest de Lusaka. Il a envoyé les forces de l'ordre pour disperser ceux qui avaient défié ses ordres, assurant que les manifestants s'étaient montrés violents.

"Ils voulaient mettre le feu à une station-service", a accusé le ministre de l'Intérieur Mkhondo Lundu, en promettant de poursuivre la répression contre les "agitateurs".

"A chaque fois que des gens seront violents et refuseront d'obéir à la loi pour mener des activités qui mettent en danger des innocents, les forces de l'ordre interviendront pour rétablir l'ordre", a-t-il dit.

Une centaine de policiers ont été dépêchés samedi en renfort à Mongu, où un leader indépendantiste, Maxwell Mututwa, a été interpellé dans la matinée, selon M. Mwapela.

Inde:

Plus de 100 morts dans une bousculade lors d'un pèlerinage hindou

Plus de cent personnes ont été tuées vendredi dans une bousculade provoquée par un accident de la route à la fin d'un pèlerinage hindou dans le sud-ouest de l'Inde, selon un nouveau bilan des autorités communiqué samedi.

La tragédie s'est produite dans une zone montagneuse reculée de l'Etat touristique du Kerala, au moment où les fidèles commençaient à rentrer chez eux à pied à la nuit tombée, après avoir participé à un pèlerinage vers un lieu qui attire chaque année 3 à 4 millions de croyants. Le secrétaire à l'Intérieur du Kerala, Jaya Kumar, a déclaré à l'AFP que 104 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées, dont certaines grièvement. Le lieu de pèlerinage est situé au sanctuaire de Sabarimala, dans le district d'Idukki à environ 200 km de la capitale de l'Etat, Trivandrum (aussi appelée Thiruvananthapuram).

Selon la police, le conducteur d'une jeep bondée a perdu le contrôle de son véhicule qui a plongé dans la foule de pèlerins affluant sur une

route étroite dans une zone densément boisée à quelque 10 km du sanctuaire.

"L'accident a provoqué une panique énorme et a entraîné une bousculade à flanc de coteau", a déclaré un commissaire de police, Rajendra Nair. Les secours pour retrouver des corps et des survivants ont été gênés par la situation géographique du site, mais aussi par une forte brume et un terrain forestier accidenté.

La télévision indienne montrait des images de victimes transportées au-dessus des têtes d'une foule de pèlerins lors des opérations de secours qui se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit.

La plupart des victimes venaient des Etats voisins du Tamil Nadu, de l'Andhra Pradesh et du Karnataka. Le Premier ministre indien Manmohan Singh a exprimé ses condoléances et a annoncé que le gouvernement verserait 100.000 roupies (2.200 dollars) aux parents des victimes.

C'est la deuxième fois en quelques années que ce pèlerinage est marqué par une tragédie. En 1999,

plus de 50 fidèles hindous avaient été tués dans un glissement de terrain sur un coteau bondé proche du lieu de dévotion.

Selon la coutume du pèlerinage, des centaines de milliers d'hommes et de femmes partent chaque année en groupes et à pied vers le sanctuaire de Sabarimala, chacun muni d'un baluchon renfermant des offrandes traditionnelles.

Mais beaucoup des pèlerins les plus âgés ou les plus pressés n'hésitent pas à s'entasser dans des cars et des jeeps bondés pour s'approcher aussi près que possible de l'endroit où, d'après leurs croyances, le dieu Ayyappa a médité.

Les bousculades pendant des événements publics, en particulier religieux, sont fréquentes en Inde, notamment en raison de l'absence de règles de sécurité.

Elles sont souvent provoquées par des accidents mais elles peuvent aussi être déclenchées par la propagation de rumeurs sur une bombe ou une attaque. Les femmes et les enfants sont en général ceux qui paient le plus lourd tribut.

Somalie:

2,5 millions de personnes risquent la famine

Le nouveau Premier ministre de Somalie a déclaré vendredi au Conseil de sécurité de l'ONU que son gouvernement était en train de gagner la guerre contre les militants islamistes et que 2,5 millions de personnes étaient menacées de famine en raison de la sécheresse. Mohamed Abdullahi Mohamed, un Américain-somalien qui a pris les rênes du pouvoir il y a cinquante jours dans cet Etat de l'Afrique, a expliqué que les forces somaliennes et les troupes de l'Union africaine "gagnent la bataille de la sécurité" face aux milices Shebab.

"Graduellement et pas à pas, l'espace sécurisé à Mogadiscio croît chaque jour", a souligné M. Mohamed au Conseil de sécurité qui a donné son appui total à son gouvernement de transition.

Il a affirmé qu'environ 60% de la

capitale était maintenant sous le

contrôle du gouvernement et que

80% de la population vivait dans

ces zones.

Il a ajouté que les 4.000 troupes

supplémentaires qui ont été promis

à la mission de l'Union africaine

(Amisom) auraient "un impact con-

siderable".

L'Ouganda et le Burundi ont offert

de fournir les troupes additionnelles qui porteront les effectifs de l'Amisom à 12.000 hommes, ont indiqué des diplomates.

Le gouvernement somalien agit aussi pour renforcer ses propres troupes et près de 1.000 hommes vont revenir prochainement d'un entraînement spécial mené par des experts de l'Union européenne en Ouganda.

"En outre, nous commençons à voir une hausse du nombre des jeunes combattants Shebab qui se rendent au gouvernement et aux forces de l'Amisom", a-t-il indiqué.

Les observateurs soulignent que les Shebab contrôlent encore de grandes parties du territoire de la Somalie qui connaît la guerre civile depuis deux décennies.

Le Premier ministre a aussi averti d'une nouvelle menace de sécheresse.

"Près de 2,5 millions de personnes sont au bord de la famine et si nous ne leur apportons pas un soutien immédiat, il y aura pour sûr une situation catastrophique", a-t-il dit.

Une sécheresse en 1992 a tué quelque 500.000 personnes et M.

Mohamed a insisté sur le fait qu'une

action internationale urgente était

nécessaire pour éviter une répétition de ce scénario.

Cuba:

Obama lève une nouvelle série de restrictions

Le président américain Barack Obama a levé vendredi une nouvelle série de restrictions frappant les visas, les transferts d'argent et les voyages vers Cuba, afin d'affaiblir la mainmise du gouvernement communiste sur le peuple cubain. "Ces mesures vont faciliter le contact entre les peuples, soutenir la société civile à Cuba, encourager une circulation plus libre de l'information vers et depuis le peuple cubain, et aider les Cubains à se défaire de leur dépendance des autorités cubaines", a expliqué la présidence américaine dans un

communiqué.

"Le président estime que ces mesures, entreprises tout en maintenant l'embargo, sont des étapes importantes pour arriver à faire en sorte qu'à Cuba les droits élémentaires des citoyens soient respectés", ajoute la Maison Blanche.

"Ces mesures sont dans la droite ligne de celles décidées en avril 2009 par le président pour aider à la réunification des familles cubaines divisées, améliorer les télécommunications avec le peuple cubain et augmenter le flot d'aide humanitaire vers Cuba", conclut le document.

Cameroun:

2,3 milliards d'euros de dette publique

Le montant de la dette publique du Cameroun s'élevait à 2,3 milliards d'euros, a-t-on appris vendredi auprès d'un organisme public, la Caisse autonome d'amortissement (CAA), organisme officiel de sécurisation du marché financier local.

"A la fin du troisième trimestre 2010, l'encours (montant total et global) de la dette publique du Cameroun est évalué à près de 1.510 milliards de FCFA (2,3 milliards d'euros)", indique sur son site la CAA.

Cette dette est en "diminution de 2,5% en glissement trimestriel et (en) augmentation de 6,7% en glissement annuel", souligne la CAA. Selon elle, "cette baisse en glissement trimestriel s'explique (notamment) par l'appréciation du FCFA (monnaie utilisée au Cameroun)/euro par rapport au dollar au cours du trimestre sous revue".

"L'encours de la dette publique est désormais composé de 70,4% de dette extérieure (...) et 29,6% de dette intérieure", de même source.

Fin juin 2010, la dette publique du

Cameroun était de 1550 milliards (2,36 milliards d'euros) dont 69,4% provenant de l'extérieur et 30,6% de l'intérieur du pays, selon la CAA.

En décembre, le gouvernement a lancé un emprunt obligataire au terme duquel il a mobilisé 203 milliards de FCFA (309 millions d'euros), soit 3 milliards (4,5 millions d'euros) de plus que la somme fixée au préalable, de source officielle.

Ce emprunt lancé au quatrième trimestre n'est pas pris en compte par la CAA dont les données ont été publiées fin décembre.

La CAA estime toutefois que "le recours du gouvernement à l'épargne publique (emprunt obligataire) pour le financement de son déficit budgétaire devrait contribuer à l'atténuation des différents risques afférents au portefeuille actuel de la dette publique du Cameroun, notamment celui de taux de change et de taux d'intérêt".

"La dette publique (du pays) demeurera viable sur un horizon de 20 ans sauf cas de chocs extrêmes", analyse la CAA.

Népal/ONU

Le processus de paix encore inachevé

Une mission de paix de l'ONU mise en place au Népal voici quatre ans pour superviser la transition d'après-guerre a pris fin samedi, laissant d'épineux dossiers en suspens tels le devenir des anciens rebelles maoïstes ayant combattu pendant dix ans l'armée du pays. Les superviseurs de l'ONU qui contrôlaient les camps des anciens rebelles, où leurs armes sont entreposées dans des conteneurs scellés, et des baraquements de l'armée népalaise près de la capitale Katmandou, partiront à minuit (18H15 GMT) samedi.

Mise en place en 2007 pour une mission politique de consolidation de la paix après dix ans d'une guerre civile ayant fait 16.000 morts, la Minunep devait surveiller l'armée népalaise et les combattants maoïstes de l'Armée de libération du peuple (PLA).

Elle a aussi supervisé les premières élections libres au Népal en avril 2008 qui ont mené à l'abolition de la monarchie en place depuis 240 ans et à l'émergence des maoïstes comme principale force politique du pays.

Son mandat devait être prolongé mais les Nations unies ont annoncé



que la mission prendrait fin le 15 janvier dans un contexte de désaccords entre les différents partis politiques concernant la façon de mettre en œuvre les promesses faites en 2006 lors de la signature de l'accord de paix et notamment l'intégration dans l'armée régulière de 19.000 anciens rebelles maoïstes.

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a déclaré que le Népal était "à la croisée des chemins" mais que la mission avait peu de sens d'être prolongée "sans aucun progrès significatif des partis sur les dossiers politiques".

Lors d'une cérémonie marquant la fermeture de la mission, la représentante de Ban Ki-moon au Népal, Karin Landgren, a salué les progrès accomplis mais elle a souligné que "le processus de paix lui-même n'est pas terminé".

Les Nations unies se sont engagées à rester impliquées dans le processus de paix mais la Minunep laisse le pays dans un état d'incertitude politique.

Le Népal est sans gouvernement depuis la démission de son Premier ministre en juin sous la pression du parti maoïste, dans l'opposition.

RDC:

Le parlement adopte la révision de la Constitution

L'Assemblée nationale et le Sénat de la RD Congo ont adopté samedi le projet de révision de la Constitution portant notamment sur l'organisation d'une présidentielle à tour unique, contestée par l'opposition, lors d'une session retransmise à la RTNC, la télévision d'Etat.

Sur 608 députés et sénateurs qui comptent le Parlement, 485 ont voté pour la modification de huit articles de la Constitution congolaise pro-

mulgée en 2006, tandis que huit ont voté contre et onze se sont abstenus.

Plus d'une centaine de députés de l'opposition ont boycotté cette séance, comme lors des deux précédentes à l'Assemblée et au Sénat.

Proposés par le chef de l'Etat Joseph Kabila à dix mois de la présidentielle de novembre 2011, ces amendements concernent notamment l'alinéa 1 de l'article 71 relatif

au mode de scrutin présidentiel, qui stipule désormais que le président est élu à la majorité simple des suffrages exprimés et non plus à la majorité absolue au second tour.

Les principaux partis de l'opposition et l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo, avaient contesté par avance cette modification, craignant un passage en force de M. Kabila.

DIPLOMATIE :

Aux USA, le président chinois aura droit à un dîner intime avec Obama

La visite d'Etat du président chinois Hu Jintao la semaine prochaine à Washington s'ouvrira mardi par un dîner intime auquel seront conviés, outre le couple Obama, Hillary Clinton et le conseiller pour la sécurité nationale du président américain, Tom Donilon.

Deux responsables chinois seront également à table avec les présidents chinois et américain pour ce dîner qui doit avoir lieu dans la salle à manger située dans les appartements privés de la Maison Blanche.

"Il est très inhabituel que nous ayons des dîners en petit comité comme celui organisé pour le président Hu", a commenté M. Donilon. Ce dîner est censé refléter "les relations que nous construisons et nous donnera la possibilité d'avoir une conversation franche dans une atmosphère bien moins solennelle que ce qui est la règle d'ordinaire entre la Chine et les Etats-Unis", a-t-il souligné.

M. Hu doit atterrir à la base aérienne d'Andrews près de

Washington mardi, où il sera accueilli par le vice-président Joe Biden, a ajouté Tom Donilon.

Mercredi, le protocole propre aux visites d'Etat reprendra ses droits avec une cérémonie officielle d'accueil préside par Barack Obama, des entretiens dans le Bureau ovale, le tout suivi d'un dîner d'Etat.

Les journalistes auront la possibilité de poser des questions à Hu Jintao lors d'une conférence de presse commune avec M. Obama à la Maison Blanche.

-TECHNOLOGIES

Retard du lancement du quotidien de Murdoch

pour iPad, The Daily

Le patron de News Corporation, Rupert Murdoch, et le groupe informatique Apple ont repoussé le lancement de The Daily, le quotidien pour la tablette électronique iPad qui était attendu la semaine prochaine, affirmait vendredi le blog spécialisé AllThingsD.Com. Selon des sources proches du dossier citées par AllThingsD.com, ce retard est destiné à donner à Apple le temps de peaufiner son système d'abonnements pour les

publications vendues dans son magasin en ligne iTunes.

D'après AllThingsD, iTunes va automatiquement facturer sur une base semestrielle ou mensuelle les abonnés du Daily, qui verront une nouvelle édition du quotidien apparaître sur leur iPad chaque matin.

Une source au courant des intentions de News Corp. avait indiqué mercredi à l'AFP que The Daily, qui fait l'objet depuis des mois d'une mise au point secrète chez News

Corp., serait lancé à l'occasion d'une conférence à San Francisco le 19 janvier.

M. Murdoch et le PDG d'Apple, Steve Jobs, sont attendus à cette manifestation au Musée d'art moderne de San Francisco.

M. Murdoch n'a reconnu l'existence du projet qu'en novembre, le citant comme l'un des plus "enthousiasmants" de son groupe, qui possède notamment le Wall Street Journal.

Gabon:

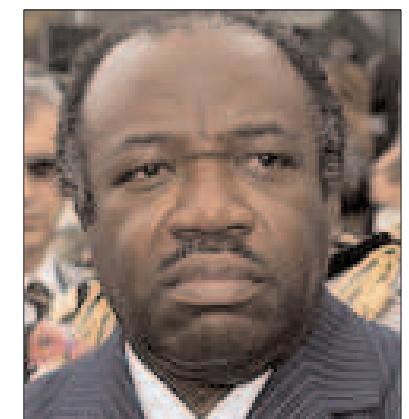
Entrée de 6 nouveaux ministres au gouvernement

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba a impulsé un remaniement gouvernemental reconduisant le Premier ministre Paul Biyoghe Mba avec six nouveaux ministres, huit départs, des changements de portefeuille et modifiant l'organigramme de la présidence.

"A l'aube de cette nouvelle année, le président de la République Ali Bongo Ondimba, comme il l'avait déjà annoncé lors de son allocution du 16 octobre a souhaité donné un nouvel élan et une nouvelle dynamique à son action pour conduire avec confiance notre pays le Gabon sur la voie de la prospérité et du bien-être collectif", a affirmé lors de l'annonce Laure Olga Gondjout, qui quitte son poste de ministre de la Communication pour une promotion: secrétaire général de la présidence de la République. "Cette volonté passe par de nécessaires ajustements tant au niveau de l'équipe gouvernementale qu'au niveau de la présidence de la République dans le but de poursuivre avec force et vigueur les actions importantes qui ont été engagées depuis plus d'une année et pour répondre aux défis de l'émergence", a conclu Mme Gondjout, qui remplace un des hommes de confiance du président François Engongah Owono, dont la nouvelle mission n'a pas été dévoilée.

Si le Premier ministre M. Biyoghe Mba conserve son poste, plusieurs ministres considérés comme ses proches quittent le gouvernement qui compte 31 membres contre 30 dans le précédent. C'est notamment le cas du ministre des Transports Rémy Ossélé Ndong ou de la Santé Alphonsine Mbié N'Na.

En octobre lors du bilan de sa première année au pouvoir, le président Bongo avait lancé: "Le temps de l'évaluation a sonné (...) Certains projets connaissent une lenteur dans l'exécution. (...) J'ai décidé de corriger au plus vite certaines erreurs



notamment celles de casting pour placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut".

Anicette Nanga Oviga, la ministre de la Justice, secteur que le président avait critiqué lors des voeux aux administrations, est elle remplacée par Ida Reteno Assoumet, qui a déjà occupé le poste de directeur de cabinet de ce ministère.

Martin Mabala, le ministre des Eaux et Forêts, qui avait déjà perdu l'Environnement en juillet, quitte sans surprise le gouvernement. Il lui est sans doute reproché sa gestion du dossier sensible de l'interdiction d'exportation de grumes brutes du Gabon. Parmi les nouveaux venus, Aurélien Ntoutoume devient ministre des Relations avec le Parlement et de l'Intégration régionale alors que l'ancien porte-parole de la présidence Guy Bertrand Mapangou devient ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme d'Etat.

Un certain nombre de redistribution de maroquins au sein du gouvernement. Ainsi, l'ex-ministre de la Défense Angélique Ngoma devient porte-parole du gouvernement et ministre du travail, L'ancien ministre de l'Habitat Ruffin Pacôme Ondzounga, héritant de la Défense. Julien Nkoghe Bekalé, nouveau ministre des transports perd les Mines et le Pétrole au profit d'Alexandre Barro Chambrier.

Haiti :

La tension monte en pleine crise politique

Une dizaine de personnes ont été arrêtées vendredi dans la capitale haïtienne après des affrontements, au moment où une médiation internationale recommande le retrait du candidat du pouvoir, Jude Célestin, du second tour de la présidentielle.



Des témoins ont fait état d'échanges de tirs nocturnes entre police et manifestants à Port-au-Prince, où le calme semblait revenu dans la journée. Mais les rues restaient jonchées de pneus carbonisés. Des habitants ont mis ces violences sur le compte de bandes d'émeutiers favorables à M. Célestin.

"Il y a eu des troubles, certaines personnes étaient armées, mais la situation est sous contrôle", a déclaré un policier à l'AFP. "Nous avons arrêté une dizaine de personnes", a annoncé le porte-parole de la police nationale, Gary Desrosiers, à la radio, sans préciser qui était à l'origine des troubles. Il a ajouté que deux véhicules avaient été confisqués. Selon la station Radio Métropole, des armes ont également été saisies. Un homme, du nom de Carlos Jean Charles, a raconté à l'AFP avoir reçu jeudi soir la visite de chefs de gangs qui lui ont offert de l'argent pour participer aux émeutes. "Mais ils n'ont proposé que 2.000 gourdes (environ 190 euros). Ca n'était pas assez", a-t-il déclaré, expliquant que dans son bidonville de Cité-Soleil, il est possible de s'offrir une émeute pour 9.000 euros. Même s'il n'est pas pour Jude Célestin, Carlos observe que "les gens sont pauvres et ont vraiment besoin d'argent". "Tu paies un peu, on sème un peu le trouble. Tu paies beaucoup, il y a des morts", a-t-il résumé. Les incidents sont survenus au lendemain de la remise, au gouvernement du président sortant René Préval, d'un rapport très attendu de l'Organisation des Etats américains (OEA) sur le premier tour contesté de l'élection présidentielle du 28 novembre. Selon une copie du rapport vue par l'AFP, les experts recommandent d'écartier le candidat du pouvoir Jude Célestin, arrivé en deuxième position à l'issue du premier tour, au profit du chanteur Michel Martelly. La France, puissance coloniale jusqu'en 1804, a appelé les autorités haïtiennes à "tirer toutes les conséquences" du rapport de l'OEA "pour que les résultats définitifs du premier tour reflètent le choix exprimé par les électeurs".

MARCHÉS:

Wall Street, au plus haut depuis 2008, attend les poids lourds de la cot

La Bourse de New York, montée à ses plus hauts niveaux depuis 2008 pendant la semaine d'ouverture de la saison des résultats, attend la semaine prochaine les résultats trimestriels de poids lourds de la cote.

Wall Street a signé sa septième séance de hausse consécutive, "alimentée par les annonces de bons résultats et les discours positifs de la part des sociétés", explique Gregori Volokhine, de Meeschaert New York.

L'indice Dow Jones a gagné 0,96% sur la semaine écoulée pour finir à 11.787,38 points vendredi, un niveau de clôture qu'il n'avait plus connu depuis le 25 juin 2008.

Le Nasdaq, à dominante technologique, a quant à lui engrangé 1,93% à 2.755,30 points et l'indice élargi Standard and Poor's 500 1,71% à 1.293,24 points, au plus haut depuis respectivement le 6 novembre 2007 et le 28 août 2008.

"La première semaine des résultats s'est très bien passée", résume Gregori Volokhine, notant que dans trois secteurs différents, le producteur d'aluminium Alcoa, le fabricant de microprocesseurs Intel et la banque JPMorgan Chase ont dépassé les attentes des analystes.

Dans les prochains jours, plusieurs autres poids lourds devraient révéler leurs comptes pour le dernier trimestre de 2010: la banque Citigroup, les informaticiens IBM et Apple (qui a un exercice décalé) mardi, Goldman Sachs mercredi, Google jeudi et Bank of America et le conglomérat industriel General Electric vendredi.

"C'est beaucoup de grands noms condensés en une semaine (écourtée) et très intense", constate



Marc Pado, de Cantor Fitzgerald, alors que les marchés resteront fermés lundi aux Etats-Unis en mémoire de Martin Luther King. "Et s'ils se comportent bien, leurs secteurs feront de belles performances".

"C'est l'occasion d'amasser encore quelques gains, mais après ce sera difficile de faire bouger le marché, au moins à court terme", ajoute l'analyste.

Le marché a résisté aux vents contraires venus en début de semaine de la zone euro, de nouveaux affectés par les problèmes de dette de ses membres. Plusieurs émissions obligataires réussies au Portugal, en Espagne et en Italie ont ensuite rassuré sur l'état de santé économique de la région, l'un des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

La hausse a été freinée par des indicateurs économiques américains, plus mitigés que les résultats d'entreprise.

"Les chiffres ont été relativement négatifs dans la mesure où ils n'ont

pas répondu aux attentes. Les ventes de détail ont été un peu légères, on a eu deux révisions négatives sur les indices de l'activité industrielle régionaux de Philadelphie et Chicago", souligne Marc Pado.

Si les résultats trimestriels devraient occuper le devant de la scène, quelques indicateurs seront tout de même attendus, notamment l'indice composite de l'activité économique pour le mois de décembre jeudi.

Les indices de l'activité manufacturière dans la région de New York (mardi) et de Philadelphie (jeudi) pour le mois de janvier sont toujours surveillés, car ce sont des indicateurs avancés pour l'activité au cours du premier mois de l'année. "La semaine prochaine devrait être le miroir de celle-ci", précise Gregori Volokhine: "des entreprises saines avec des discours confiants, mais des inquiétudes qui porteront certainement sur le plus long terme, par rapport à la dette européenne et à l'accroissement du déficit américain.

Bolivie:

Champs pétroliers menacés d'ici 5-6 ans faute d'investissements

Les champs pétroliers de Bolivie, dont la production est en baisse depuis dix ans, sont menacés de tarissement d'ici cinq-six ans en raison d'un déclin naturel et faute d'investissements, met en garde vendredi un rapport de la Chambre bolivienne des hydrocarbures (CBHE).

Le rapport de l'organisme privé rappelle les chiffres officiels de la compagnie publique YPFB: la Bolivie, puissance gazière régionale mais producteur marginal de pétrole produisait seulement 5.000 barils de brut en 2010 contre 10.200 en 2006. L'écart avec la demande, de l'ordre de 35.000 barils jours, est satisfait grâce aux importations du Venezuela et de l'Argentine.

La plupart des grands champs

pétroliers, qui datent d'une trentaine d'années, "ne produisent plus aujourd'hui qu'un tiers de ce qu'ils produisaient en 2002, résultat de leur exploitation au fil des décennies et d'un déclin inévitable", indique le rapport. Il y a dix ans, le site de Paloma, dans la province de Cochabamba (centre) produisait ainsi 6.100 barils jours, contre 860 actuellement.

"Si le déclin perdure à ce rythme, la production des principaux champs sera épuisée au milieu de la décennie, d'ici cinq-six ans", prévoit le rapport. En parallèle, relève-t-il, il y a de moins en moins de forages nouveaux chaque année: 39 puits en 2000, 12 en 2001, 11 en 2004, 4 en 2006, 2 en 2008, aucun en 2009 et 4 en 2010, soit deux par an en

moyenne sur les trois dernières années.

La faute, estime la CBHE "à l'absence de marchés (juteux) justifiant de nouveaux investissements dans l'exploration, et l'incertitude sur les changements juridiques dans le secteur pétrolier bolivien".

En Bolivie, les carburants sont vendus à des prix subventionnés, ce qui décourage les investissements dans le pétrole local, selon le gouvernement.

Ainsi, le président Evo Morales a décreté fin 2010 une hausse brutale des carburants, autour de 80%, mais il a dû faire marche arrière face à une mobilisation sociale violente. Les subventions à l'importation et la consommation d'essence coûtent 360 millions de dollars

France:

Bonus bancaires versés en 2010 réduits de plus de 20%

Les bonus versés par les banques françaises se sont élevés à près de trois milliards d'euros en 2010, mais les nouvelles règles décidées après la crise financière mondiale ont permis de les réduire de 800 millions d'euros, selon un rapport officiel publié vendredi.

Selon ce rapport de l'ex-directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus,

l'avant-crise", relève le contrôleur des bonus dans ce rapport remis à la ministre de l'Economie Christine Lagarde.

"Le rapport estime qu'en l'absence des nouvelles règles et de l'action du contrôleur des bonus, l'enveloppe totale des bonus aurait été supérieure de 800 millions d'euros", la diminution constatée atteignant donc "plus de 20%", ajoute-t-il

Guinée équatoriale:

1,6 milliard de dollars pour un champ de gaz prometteur

La Guinée équatoriale et la compagnie américaine Noble Energy vont investir 1,65 milliard de dollars dans le champ de gaz Alen situé en mer près de l'île de Bioko devant produire 37.500 barils de gaz condensé en 2013, de sources concordantes. "La première production d'Alen devrait commencer fin 2012 avec 37.500 barils de gaz. Le coût total est de 1,6 milliard de dollars", affirment le gouvernement équato-guinéens et Noble Energy dans des communiqués.

Le site prévoit notamment qu'environ 440 millions de pieds cubiques de gaz naturel soient réinjectés sous l'eau pour maintenir la pression pendant au moins trois ans, selon Malabo. Troisième producteur de pétrole subsaharien, la Guinée produit déjà notamment "un million de tonnes de méthanol par an", "8.000 barils de butane/jour et 14.000 barils de propane/jour". L'exploitation des hydrocarbures apporte au pays "90%" de ses recettes.

Sénégal:

Prêt de la Chine pour améliorer le réseau électrique

Le vice-Premier ministre chinois Hui Liangyu a signé, vendredi à Dakar, un accord pour que la Chine prête au Sénégal 53 millions d'euros, destinés à améliorer la distribution d'électricité dans la capitale sénégalaise où les coupures d'électricité sont récurrentes.

Cet accord porte sur un prêt remboursable, au taux de 2% sur 20 ans, d'un montant d'environ 35 milliards de francs (53 millions d'euros), "destiné à l'exécution du projet de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution du courant électrique de Dakar", a annoncé l'agence de presse sénégalaise (publique). En pleine crise de l'électricité au Sénégal, le président Abdoulaye Wade avait limogé, il y a trois mois, le ministre de l'Energie et l'avait remplacé par son fils Karim. Vendredi, l'ambassadeur du Sénégal à Pékin, le général Pape Khalilou Fall, avait annoncé dans la presse que Karim Wade allait signer avec le président de la Banque d'import-export de Chine un accord en vue d'"un important financement en faveur du projet d'extension des

lignes électriques vers les nouveaux quartiers de la banlieue de Dakar". Un deuxième accord signé vendredi prévoit que la Chine donnera environ 6,8 millions d'euros au Sénégal "pour la réalisation des projets convenus entre les deux gouvernements", a annoncé l'APS, sans autres précisions.

La Chine doit par ailleurs envoyer au Sénégal "une mission technique" composée de neuf agronomes, deux mécaniciens et deux interprètes.

Selon l'APS, Hui Liangyu a annoncé que la coopération serait étendue à des domaines tels que la culture, l'agriculture, le sport.

Le haut dirigeant chinois, qui doit repartir dimanche, devait rencontrer vendredi soir le président sénégalais Abdoulaye Wade, a dit une source proche du gouvernement.

Hui Liangyu devait notamment constater à Dakar l'état d'avancement des travaux du Grand théâtre national, bâtiment très imposant construit par la société chinoise publique Complant. Ce chantier a été financé par des "dons non remboursables" de Pékin.

AÉRONAUTIQUE:

Delta Air Lines prévoit d'acheter 200 avions pour sa flotte aux USA

La compagnie aérienne américaine Delta Air Lines prévoit d'acheter 200 avions monocouloir pour renouveler sa flotte aux Etats-Unis et a lancé un appel d'offres auprès de plusieurs constructeurs aéronautiques. Si Delta choisissait un seul fournisseur, sa commande dépasserait la commande record de 180 Airbus A320 annoncée cette semaine par la compagnie indienne IndiGo, la plus grosse de l'histoire aéronautique en nombre d'appareils. "Delta (...) est ouvert à toutes propositions pour remplacer plus de 200 avions monocouloir afin de soutenir la croissance à long terme de sa flotte assurant les vols intérieurs", indique Delta dans un communiqué affiché sur son site intranet jeudi et obtenu vendredi par l'AFP.

"Fin décembre, Delta a envoyé des demandes de propositions à plusieurs des principaux constructeurs aéronautiques pour le remplacement d'avions tels que l'Airbus A320, le DC9-50 (de McDonnell Douglas, racheté par Boeing en 1997, ndlr) et le Boeing 757-200", ajoute ce communiqué.

L'appel d'offres "appelle à des propositions pour la livraison ferme de 100 à 200 avions, avec une option pour 200 supplémentaires, à partir du début 2013".

Cet appel d'offres marque "la prochaine phase de la stratégie de Delta pour sa flotte la plus importante, dont les avions les plus vieux approchent de leur âge de retrait", précise-t-il.

ved/sl/sf

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie(CNAM) a mobilisé sur ses ressources budgétaires 2011, le financement d'une étude relative à la Tarification Hospitalière pour les structures hospitalières

Publiques et privées.

Le présent appel d'offres est ouvert et lancé conformément aux dispositions du décret n°02002-08 du 12 février 2002, portant code des marchés publics. Les Bureaux d'études nationaux ou étrangers remplissant les conditions précisées dans le dossier d'Appel d'Offres sont invités à prendre part au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au Service Chargé des Achats de la **CNAM** Tél: **22 11 49 11,22 11 49 12** ou par courriel à l'adresse: achats@cnam.mr et sur le site internet de la CNAM: www.cnam.mr.

1. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la même adresse contre présentation d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de **10000 (dix mille) au compte n° 30001167 ouvert au nom de la CNAM à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)** (seule la copie paraphée et cachetée fera foi).

2. Un Consultant sera choisi par la méthode de la sélection fondée sur la qualité technique et le coût et conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

3. Le présent DAO comprend les sections suivantes:

Pièce n° 1 : Avis d'appel d'offres

Pièce n° 2 : Cahier de Conditions Générales

Pièce n° 3 : Modèle de soumission.

Pièce n° 4 : Cadre du Bordereau des prix unitaires

Pièce n° 5 : Cadre du Devis estimatif et quantitatif.

Pièce n° 6 : Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS)

Pièce n° 7 : Termes de Références (TDR)

Pièce n° 8 : annexes du DAO

Afin de vous éviter le risque de voir votre offre rejetée pour des raisons de non-conformité aux dispositions du présent dossier d'appel d'offres, j'attire votre attention sur l'importance d'une lecture attentive des divers documents contenus dans ce dossier ainsi que sur la nécessité de présenter une offre complète contenant tous les documents énumérés dans le Cahier de Conditions Générales.

L'ensemble de votre offre et des copies requises dans le Cahier de Conditions Générales devra parvenir au plus tard le **16/Février / 2011 à 10** heures locales à l'adresse suivante:

A Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la CNAM, Route de NOUADIBOU Not Lot N° 260 BP 5019 ; Téléphone: 45243198.

Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission des Marchés de la CNAM le **16/Février/2010 à 11** heures locales.

Toutefois, l'enveloppe contenant l'offre financière ne sera ouverte qu'après la conclusion et la clôture de la phase d'évaluation administrative et technique des offres.

Les demandes éventuelles de compléments d'information devront être formulées par écrit, par lettre à l'adresse suivante: **A Monsieur le Directeur General de la CNAM, Route de NOUADIBOU Not Lot N° 260 BP 5019 ; Téléphone: 452431 98; ou par courriel à l'adresse: achats@cnam.mr et sur le site internet de la CNAM : www.cnam.mr**, au plus tard 10 jours avant la date de dépôt des offres. Les réponses apportées seront communiquées à tous les bureaux d'études qui auront acheté le dossier d'appel d'offres.

Le Directeur Général de la CNAM
Abdel Aziz OULD DAHI



Avis

Objet: Retrait des garanties de soumission relatives au lot 5 du projet de réhabilitation et de renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott.

La Société Nationale de L'eau (SNDE) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant déposé des offres pour la réalisation des travaux relatifs au lot 5 du projet de réhabilitation et de renforcement du réseau de distribution de la ville de Nouakchott qu'elle a décidé de ne pas donner suite à cet appel d'offres et par conséquent, les garanties de soumission relatives à ce lot peuvent être retirées auprès de la cellule des marchés de la SNDE à l'adresse suivante:

DIRECTION GENERALE DE LA SNDE
CELLULE DES MARCHES
IMMEUBLE 54- 55 FNORD - TEL: 5244131- FAX 5252331
NOUAKCHOTT (MAURITANIE)

Le Directeur Général
YALL ZAKARIA



COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation porte à la connaissance de l'ensemble des usagers des téléphones fixes et mobiles que leurs numéros de téléphone actuel de 7 chiffres seront transférés à 8 chiffres à partir du 1er janvier 2011, et qu'à partir de cette date, il faut ajouter :

. Le chiffre 4 avant tous les anciens numéros Mauritel

. Le chiffre 3 avant tous les anciens numéros Mattel

. Le chiffre 2 avant tous les anciens numéros Chinguitel.

ANNONCES

Communiqué

Les employés dont les noms suivent sont priés de se présenter au siège de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) faute de quoi, ils seront considérés comme démissionnaires conformément à la législation en vigueur.

Il s'agit de:

1. Alioune O/ Ahmedou; Planton
 2. Mohamed Salem O/ Abdallah, Ecrivain Journaliste
 3. Jiddou O/ Baham O/ Med Laghdaf, Reporter Journaliste
 4. Dah O/ Idoumou, Chauffeur
 5. Med Mahmoud O/ Sidi Mohamed, Chauffeur
 6. Saad Bouh O/ Sid Brahim, Comptable
 7. Khadijetou M/ Mohamed, Opératrice
 8. Med Lemine O/ Med El Hacen, Reporter Journaliste
 9. Med Yowghi O/ Khayar, Reporter Journaliste
 10. Med Lemine O/ El Mamy, Chauffeur
 - II. Salem Nagi O/ Bowe, Informaticien
 12. Sidi O/ Maouloud, Agent Technique
- Le présent communiqué tient lieu de mise en demeure.

république Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice
CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إيمان - عدل
الصندوق الوطني
الضمان الاجتماعي

Communiqué

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) demande à tous ses assurés bénéficiant d'une rente datant de moins de cinq (5) ans, de se faire consulter par un médecin conseil de la Caisse pour subir le contrôle médical prévu par la réglementation.

Ceux qui ne se soumettront pas à cette formalité verront leur rente suspendue.

Le Directeur Général
Mohamed Ali Ould Dedew

Ministère des Finances
Direction Général du Trésor
et de la Comptabilité

Avis

Il est porté à la connaissance de tous les citoyens que le trésor public va procéder à une opération de vente aux enchères d'un troupeau de mouton.

Tous les intéressés sont invités à se présenter le samedi 15 janvier 2011 à partir de 9 h à proximité de la localité de Bouhdida au sud d'Aleg.

Pour plus d'informations contacter les numéros suivants:

Veuillez contacter les numéros suivants 22139004 - 22086520.

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkha 1	525 38 21

**Nouveau
1H Mattel+**

Mattel
www.mattel.mr

60 mn vers Mattel + 10 mn vers les autres opérateurs nationaux à 555 UM

tapez *180#

Pour toute info prière de consulter notre site www.mattel.mr

132

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR L'AGENCE

MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR

DE PUBLICATION

Cheikhna Ould Nenni Ould Moulaye Zeine

DIRECTEUR

DE LA RÉDACTION

Ely Ould Abdellah

RÉDACTEUR EN CHEF

Saleh Ould Abeïdalla

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION

Abdel Kader Sy

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE

Tijani Diop dit Sidi Mohamed

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

A.M.I.

Siège social : Ksar, avenue Bourguiba
B.P. 371/467 Tél: +222 525 29 70/525 29 40
Fax : +222 525 55 20 - E-mail : ami@ami.mr
Site Internet : www.ami.mr

D.I 4ème journée - édition 2010-2011/ Phase aller La Concorde bat Ksar : 4 buts à 0

L'Acs Ksar est tombée devant l'Asc Concorde, hier en seconde heure à l'Office du Complexe Olympique, au score de 4 buts à 0, en match comptant pour la 4ème journée du championnat national de première division, édition 2010-011. Après un bon début de match, les Ksarois ont encaissé un premier but à la 45ème minute, œuvre de Limane Badiane. Les Concordiens, sous les applaudissements du public regagnent les vestiaires. Après la pause, Bayo double la mise pour le Concorde à la 53ème minute. Face à une défense essoufflée, Ismail Diakité envoie le clou inscrivant le troisième but de l'Asc Concorde. Dans le suit minutes qui suivent, Sidi Bailo signe le quatrième but du match. L'Acs Ksar s'en malmenée. Elle qu'on pensait en mesure de redorer son blason, de charmer le public nouakchottais lors de sa première sortie de la saison. C'est sans doute pour un autre jour que cette équipe nous réserve de belles surprises. Wait end see ! C'est un club qui a des moyens et bénéficie d'un soutien pas des moindres. Avec 4 points en 4 matchs, Acs Ksar à tout intérêt à relever la tête et l'emporter face à l'Asc El Ahmedi et Kédia en 5ème et 6ème journées.

Couac

A la 16ème minute, suite à une faute signalée, contre l'Acs Ksar, par le directeur de la partie, un membre de l'Acs Ksar, admis sur le banc de touche, s'approche de la ligne de touche. L'arbitre assistant lui demande de rejoindre le banc. Il s'ensuit une courte altercation qui a suscité l'intervention du directeur de la partie qui donne un carton rouge au Ksarois. Sans hésiter, celui-ci tourne la tête et donne un coup de poing à l'arbitre assis-



tant qui l'aurait esquivé, tout en restant les bras croisés. Hier, samedi après midi à Nouadhibou, l'Asc Snim-Cansado a défait les Imraguens par 2 buts à 1. L'Asc Snim -Cansado a ouvert la marque, à la 4ème minute par Tapé. Les Imraguens égalisent à la 60ème minute par Ishagh. Dès la 80ème minute, l'Asc Snim- Cansado bénéficie d'un penalty transformé par Siada.

Vendredi soir, sur le terrain de la capitale de la wilaya du Tiris Zemmour, l'Asc Tevragh-Zeina a disposé de Kédia sur le score de 1but à 0.

Toujours le vendredi à Nouadhibou, El Ahmedi et FC NDB ont fait un match nul de 2 buts partout. C'est un match qui a connu deux expulsions. A la suite d'un crafouillage dans la surface de réparation de FC NDB, un sociétaire d'El Ahmedi a commis une faute sur le gardien adverse. Au moment où l'arbitre lui brandissait son carton rouge, le gardien de FC vint se vengeait. Et du coup, il écopa d'un carton rouge.

S-B Dieng

CAN U-17/2011

Les Ivoiriens et les Congolais en demi-finales

Deux buts en première période de Diarrasouba Drissa et Kouassi Evrard ont porté les Eléphanteaux de Côte d'Ivoire vers une qualification pour les demi-finales de la CAN U-17, d'autant qu'à cet avantage initial, les protégés d'Alain Gouaméné en ont ajouté deux autres par Lago Lionel et Guy Stéphane Bedi, sur penalty, dans la seconde moitié de la rencontre pour l'emporter par 4 buts à 1. Les Baby Scorpions, tenant de la couronne, s'étaient déjà inclinés par trois buts d'écart lors de la première journée face au Congolais.

Les Congolais qui ont battu pour leur dernier match de poule le Mali par 2 buts à 1 au stade Umuganda à Gisenyi, terminent deuxièmes derrière les Ivoiriens, les deux équipes ayant le même nombre de points, la même différence de buts, étant dépassées par le nombre de buts marqués (8 contre 7). En demi-finale mardi prochain à Kigali, le Burkina Faso affrontera le Congo. Le lendemain, toujours à Kigali, le Rwanda en découdra avec la Côte d'Ivoire. Les quatre demi-finalistes représenteront le continent africain au Mondial de la catégorie qui aura lieu du 18 juin au 10 juillet au Mexique.

La chevauchée des Étalons du Burkina Faso cadets

Dans l'obligation de vaincre pour entrer en demi-finales les jeunes Étalons burkinabé ont réalisé le match parfait contre l'Egypte infligeant à leur adversaire un très lourd 4-0 qui leur a permis de prendre la première place du groupe A devant le Rwanda, déjà qualifié avant la

dernière journée et qui s'est incliné 0-1 face au Sénégal qui n'avait avant le match plus aucun espoir de qualification pour la suite de la CAN U-17. L'unique but sénégalais a été inscrit à la 85ème minute par Saliou Touré. L'entraîneur des Rwandais, Richard Tardy, en prévision de la demi-finale avait laissé au repos cinq de ses titulaires pour ce match sans enjeu. Quant aux Sénégalais qui voulaient quitter la compétition sur une note moins défavorable, ils ont réussi à marquer les trois points bien qu'ayant joué à dix après l'expulsion de leur milieu de terrain Samba Ndiaye à la 33ème minute. Le Burkina Faso termine en tête avec six points, à égalité avec le Rwanda, les deux équipes ayant chacune remporté deux victoires, mais avec une meilleure différence de buts (+4 contre +1). Le Sénégal est troisième avec trois points et l'Egypte, quatrième également avec trois points. Si le Rwanda participe pour la première fois à une CAN U-17, le Burkina Faso est un habitué depuis la création de l'épreuve en 1995. Il en est à sa sixième participation. Médaille de bronze en 2009 en Algérie, il a par deux fois atteint la finale, en 1999 et en 2001. L'ordre des demi-finales sera connu samedi à l'issue des deux derniers matches du groupe B, Gambie-Côte d'Ivoire, au stade Nyamirambo à Kigali, et Congo-Mal au stade Umuganda à Gisenyi. Si le Mali est sans espoir, les trois autres équipes peuvent encore se qualifier, le Congo et la Côte d'Ivoire avec quatre points précédant d'une longueur la Gambie qui défend au Rwanda le titre gagné il y a deux ans en Algérie.

La CAF

Prête à partager son expérience de l'IRM avec le reste du monde

La Confédération Africaine de Football (CAF) est prête à faire partager son expérience de l'IRM avec les autres Confédérations continentales a déclaré au Rwanda où se déroule depuis le 8 janvier la 9e édition de la CAN U-17. L'IRM, imagerie à résonance magnétique ou encore scanner des os du poignet, est une technologie relativement récente destinée à déterminer avec une grande précision l'âge d'un individu, du footballeur dans le cas présent. Une affaire qui avait pendant de nombreuses années donné lieu en Afrique et ailleurs dans le monde, à bien des polémiques et des accusations de tricherie. Membre de la Commission médicale de la CAF, le Dr Yacine Zerguini a souligné sur place combien la CAF pouvait être fière de cette innovation qui de façon définitive a établi l'équité sportive et qui va permettre au football africain de faire un pas en avant. Cela a pu être réalisé avec le concours de l'ensemble des associations nationales qui ont fait en sorte que tous leurs joueurs se soumettent à l'examen en question. Forte de cette expérience, la CAF a la volonté d'en faire profiter l'ensemble des confédéra-

tions continentales. Un rapport sera publié à l'issue de la compétition et des communications des communiqués de membres de la commission médicale se déplaceront pour faire bénéficier leurs collègues des autres continents de la manière dont ils ont procédé et des conclusions auxquelles ils ont abouti. Un premier déplacement a été prévu à Kuala Lumpur où se tiendra, au mois de mars, une réunion de la commission médicale de la Confédération asiatique. "Nous allons dire au monde entier ce que nous avons en Afrique, de la réussite de l'opération afin que la prochaine Coupe du monde de la catégorie soit elle aussi hors de tout soupçon", a indiqué le Dr. Zerguini qui a souligné que cela n'aurait pas été possible sans la détermination du Président de la CAF, du Comité exécutif et de la Commission médicale, ainsi que celle des fédérations nationales.

Il n'est pas nécessaire de préciser que tous les joueurs présents au Rwanda ont l'âge requis, les tests ayant été positifs. C'est une avancée historique pour le développement du football africain.

Dakar 2011

La Qatari Al-Attiyah et Coma honorés

Nasser Al-Attiyah (Volkswagen) remporte son premier Dakar chez les autos, samedi à Buenos Aires, tandis que dans la catégorie motos, Marc Coma signe son 3e succès après 2006 et 2009. En 2010, Nasser Al-Attiyah (Volkswagen) avait échoué pour 2 min 12 sec pour la victoire finale face à Carlos Sainz (VW). Cette année, le Qatari n'a pas laissé passer sa chance et remporte le Dakar 2011 avec près de 50 minutes d'avance sur son poursuivant direct, Giniel de Villiers (VW), Sainz terminant 3e. Un écart important, creusé dans les derniers jours de l'épreuve. Car durant une bonne partie de la course, la bataille entre Al-Attiyah et Sainz a fait rage. Les deux hommes se rendent coup pour coup. Mais l'incident de l'Espagnol (bris de suspension), jeudi dans la 11e étape, a laissé le Qatari seul au monde. Ce dernier pouvait dès lors terminer la 33e édition du Dakar en roue libre. Après quinze jours de course, c'est donc avec une marge importante qu'il remporte son premier succès. "On l'a fait. Je suis tellement heureux, jubilait Al-Attiyah. On réussit une bonne étape, bien propre. Moi, je ne pensais qu'à la ligne d'arrivée. Ça signifie beaucoup de gagner le Dakar, pour moi, pour mon peuple, pour mon pays et mon équipe. C'est une grande victoire, le plus grand moment de ma carrière sportive." Pour Volkswagen, c'est également un grand moment avec le triplé de ses pilotes. En revanche, pour BMW, le Dakar n'a pas voulu sourire. Comme en 2010, Stéphane Peterhansel termine au pied du podium, à 1h 43 min d'Al-Attiyah. "C'est quand même très mitigé, relatait "Peter". On avait l'arme



de Cyril Desprès (KTM) avait laissé Marc Coma (KTM) loin devant en tête du classement général. Mais l'Espagnol refusait de crier victoire tant qu'il n'avait pas franchi la ligne d'arrivée à Buenos Aires. Quinze jours après avoir quitté la capitale argentine, Coma a finalement remporté son 3e Dakar après 2006 et 2009. Un succès qui lui permet de revenir à hauteur de Cyril Desprès au nombre de victoires. "Je suis content, ému, c'est normal, non ? Il y a eu beaucoup de jours, beaucoup de tension d'accumulée. Et maintenant, j'en profite. J'ai connu une très bonne année. C'est beaucoup de travail, de sacrifices, avec tous les gens qui sont derrière. Cela m'a beaucoup coûté. On a fait débuter la KTM 450, on a travaillé un an dessus. J'ai une très bonne équipe sur le Dakar, qui m'a permis de ne pas connaître le moindre petit problème", a déclaré Coma. Cyril Desprès, quant à lui, a terminé à 15 min 04 sec du vainqueur 2011 en tenant en compte les 10 minutes de pénalités qui lui ont été infligées en début d'épreuve. Cette pénalité, il avait d'ailleurs toujours du mal à l'accepter à Buenos Aires. "Je suis plutôt déçu de n'avoir pu m'exprimer un peu plus sportivement, a-t-il lâché en descendant de sa moto. J'ai fait 11 Dakar, 8 podiums, 3 victoires. Une de plus ça aurait été bien. Je n'ai pas réussi à faire la différence. J'ai commis des erreurs, deux petites erreurs qui étaient fatales." La 13e et dernière étape entre Cordoba et Buenos Aires n'a donc pas apporté de bouleversements pour la victoire finale. En revanche, elle a viré au cauchemar pour "Chaleco" Lopez (Yamaha). Avec 43 minutes d'avance sur son poursuivant Helder Rodrigues (Aprilia), le Chilien était, sauf incident, assuré de terminer sur la boîte. Mais voilà, incident il y a eu au km 159. Le Chilien a cassé son amortisseur à 22 kilomètres de l'arrivée, perdant beaucoup de temps. Trop pour conserver sa 3e place qu'il cède pour 29 minutes au Portugais Rodrigues. Enfin, pour la petite histoire, on se rappellera que le Néerlandais Frans Verhoeven (BMW) a conclu l'édition 2011 avec une victoire.



pour se battre. La première semaine, on était là. On était à quelques minutes des leaders. Et puis après, ça a dérapé. Ça a dérapé à cause d'erreurs humaines de ma part. Il y a eu des erreurs de navigation. Et bien sûr, des problèmes techniques. Finalement, on ne finit pas mieux que l'année dernière : quatrième. C'est le sport mécanique." Du côté des motos, l'issue était également plus ou moins attendue depuis quelques jours déjà. L'enchaînement des mésaventures

Tennis /Open d'Australie:

Un vieux refrain pour la nouvelle saison

Rafael Nadal et Roger Federer, N.1 et N.2 mondiaux, sont encore attendus au rendez-vous de la finale, lors de l'Open d'Australie à partir de lundi, avec chacun un objectif : réussir le Grand Chelem à cheval sur deux saisons pour l'Espagnol, la place de N.1 pour le Suisse. Samedi, les deux joueurs se sont gentiment renvoyé l'étiquette de favori, Federer, pourtant tenant du titre, assurant que cela ne lui posait "aucun problème" de ne pas l'être. En revanche, pour les autres, des miettes. Logique au regard des statistiques: 21 des 24 dernières levées

du Grand Chelem sont tombées dans l'escarcelle de ces seuls deux joueurs. Logique aussi au regard de ces derniers mois. Nadal reste sur trois victoires éclatantes, à Roland-Garros, Wimbledon et l'US Open, quand Federer a élevé son niveau de jeu en remportant le Masters de fin d'année, puis le tournoi de Doha en guise de tour de chauffe pour la saison.

A Melbourne, Nadal a bénéficié d'un tirage plutôt clément, avec le modeste brésilien Marcos Daniel pour se faire les dents au premier tour.